

Bulletin n° 16 - janvier 2015 - Prix 6 euros

Sommaire

| | |
|---|----|
| Christiane Boekholt (1931-2014) | 1 |
| À propos des cathédrales des Alpes-de-Haute-Provence (Janette Quézel-Ambrunaz, Michel Vogler) | 7 |
| Quand un Forcalquiéren sauva l'honneur de son village (Janette Quézel-Ambrunaz) | 10 |
| La fabrique du livre au Moyen Âge. L'atelier de l'enlumineur (Élodie Burle-Errecade) | 11 |
| Tristes départs : É. Antoine, A. Villedieu, P. Veron | 14 |
| La carte bleue : petite odysée. Bluette. (Hubert Latil)..... | 15 |
| Gaffarel et son Ithaque sans mer ni fossile (Colette Gras-Glise)..... | 17 |
| D'un château l'autre. Les trois châteaux de Niozelles, leurs habitats et leurs églises (Jeanine Bourvéau)..... | 19 |
| Étymons oronymiques pré-indo-européens en pays méditerranéen VIe partie (Janette Quézel-Ambrunaz) | 35 |



Patrimoine du Pays de Forcalquier

L'association **Patrimoine du Pays de Forcalquier** a été fondée en 1996, par des personnalités de formations diverses mais complémentaires, toutes attachées à notre région.

Elle s'est donné pour buts de déceler, veiller et aider à la conservation des éléments de notre patrimoine, qu'il s'agisse de sites ou d'archéologie, d'art, de mobilier, d'archives, de collections ou de constructions.

Elle s'emploie à **une protection effective du patrimoine** en correspondant avec les services compétents : architectes des bâtiments de France, archéologues de la DRAC, Service du classement des monuments, etc. Elle donne aux municipalités, agriculteurs ou propriétaires des informations sur l'intérêt de leur patrimoine et des protections qui s'imposent.

Son intérêt principal se porte sur Forcalquier mais aussi sur les communes des alentours qui n'ont pas d'association constituée pour leur défense. Elle se garde d'empiéter sur des secteurs déjà pourvus mais, prône un partenariat entre les associations pour renforcer éventuellement l'action particulière de l'une d'elles. C'est pourquoi **elle a prôné la création du CLAPAS**, groupement d'une quinzaine d'associations de bénévoles du patrimoine en pays de Forcalquier et moyenne Durance.

Depuis sa création, elle a organisé plus de 200 manifestations réunissant plus 12 000 participants toujours ouvertes à tous et en entrée libre, dans les domaines suivants :

— **Des concours-photo-inventaires** : puits, lavoirs, fermes, portes et fenêtres qui viennent compléter les inventaires photographiques entrepris.

— Des expositions : *Des Bas-Alpins dans la tourmente, Châteaux et Murailles en Pays de Forcalquier.*

En partenariat avec le service culturel de Forcalquier : *Le portrait à travers les âges, Le patrimoine bâti vu par les peintres.* En partenariat avec le Parc naturel régional du Luberon : *L'An mil en Pays de Forcalquier*, avec les associations du CLAPAS : *Les moulins en Pays de Forcalquier.*

— **Des conférences illustrées** sur l'archéologie : A. Muller (La Fare), M. Mouton (motte de Niozelles, M. Fixot (Ganagobie), S. Claude (les symboles religieux), C. Barra, C. Voyez (caves de Forcalquier) ; sur l'histoire : C. Poher (les Lombards), E. Burle-Errecade (enluminures), M. Wanneroy (verriers) ; divers sujets : Père G. Conte (géologie), les fontaines, les radeliers, etc.

— **Des projections commentées** : C. et R. Escoffier (Art roman de Provence, Gorges du Verdon), Y. de Marseille (Forcalquier), H. Antoine (Les insectes), J. Bourvéau (Les moulins), etc.

— **Des visites commentées** par des membres de l'association : centre ancien de Forcalquier, Niozelles, Sigonce, les moulins du Béveron, visite d'hôtels particuliers à Forcalquier, etc.

— **Des sorties-découvertes** mensuelles, à thème, en covoiturage, ouvertes à tous, dans le pays de Forcalquier et la région, organisées et commentées souvent par des membres de l'association.

— **Des recherches archéologiques, historiques** par des membres de l'association (qui ont valu les découvertes de la stèle à Jupiter, du site de Saint-Alban, etc.) publiées dans le bulletin annuel du Patrimoine du Pays de Forcalquier

— **Le musée de Forcalquier** : l'association a milité et obtenu la réouverture estivale du musée grâce à l'engagement de ses bénévoles qui assurent les permanences. Elle y organise des visites commentées et s'emploie à enrichir ce Musée de France.

Actions diverses : participation à l'Office de Tourisme pendant quelques années.

— **Organisation** de rencontres à Forcalquier : en 2009 du congrès de la Fédération Historique de Provence, de la journée archéologique de la Société Scientifique et Littéraire des Alpes-de-Haute-Provence, ainsi que des premières et sixièmes rencontres du CLAPAS.

— **Coéditions** avec les éditions C'est-à-dire des *Souvenirs de Verdun* d'Eugène Carrias et avec le CLAPAS du premier tome des *Moulins en Pays de Forcalquier.*

— **Inventaire des châteaux et murailles** en Pays de Forcalquier (en cours), avec le CLAPAS.

— **Inventaire du musée** des Amis des Arts de Reillanne avec la participation de membres de l'association.

— **Mise en relation de l'École IGN** avec des archéologues qui, comme l'association, ont pu bénéficier de relevés topométriques par les élèves de l'IGN (par exemple sur l'aqueduc), ainsi que de plus d'un millier de photographies aériennes que l'association s'est chargée de répartir entre les archéologues.

L'association est ouverte à tous ceux qui approuvent cette belle phrase de Raymond Collier écrite dans *Haute-Provence monumentale et artistique* : « **Notre être entier n'est que patrimoine et nous le possédons moins que nous ne sommes possédés par lui.** »

Christiane BOEKHOLT (1931-2014)

Sa famille

Christiane Boekholt est née le 22 mai 1931, deuxième enfant d'une famille de confession protestante qui sera composée de trois filles et un garçon.

Son père, Albert Boekholt, issu d'une famille mi-hollandaise, mi-écossaise, ingénieur de formation, était professeur dans une école de travaux manuels « Vie Active ». C'est de lui que Christiane tenait, comme son frère Jean-Fred, ses extraordinaires yeux bleus.

Albert descendait d'une famille de souffleurs de verre de Delft en Hollande. Le grand-père de Christiane qui n'avait pas suivi la vocation familiale était devenu médecin.

En France il avait rencontré son épouse, une jeune femme écossaise, gouvernante. Ils avaient eu ensemble deux garçons dont Albert. Celui-ci appartenait aux Éclaireurs Unionistes de France dont il fut pendant un temps l'un des cadres. Il créa une revue « La vie active » et plusieurs centres dans lesquels étaient instruits des éducateurs. Sous le surnom « Wébé », il était bien connu de tous les milieux scouts pour avoir écrit une série de livres sur les activités manuelles (fabrication de mobilier, travail du cuir, construction de tipis, etc.).

La mère de Christiane, Yvonne Jovet, était née à Valence d'une famille également protestante, aussi avait-elle effectué des études de théologie. Elle fut, en son temps, une des premières femmes à obtenir son permis et à conduire.

La famille, qui a changé plusieurs fois de domicile pendant la guerre, fut hébergée, pendant un temps, dans la famille maternelle, chez le grand-père Jovet.

Les débuts de sa carrière

Dans sa jeunesse, Christiane, bien sûr, a été également éclaireuse et plus tard a pris des responsabilités dans le scoutisme. Plus âgée, elle a fait des études pour être jardinière d'enfants au collège Sévigné à Paris. Étudiante, elle fréquentait la paroisse protestante du Luxembourg. Elle a d'abord exercé auprès des enfants handicapés à l'hôpital de Garches, dans la région parisienne. Jean-Fred, son frère, allait de temps en temps la rejoindre pour faire des animations avec ses marionnettes. Christiane a dû abandonner cette activité à cause de sérieux problèmes de colonne vertébrale.

De 1960 à 1968, elle fait de l'alphabétisation pour des Algériens immigrés, probablement par l'intermédiaire de la CIMADE. Elle y a probablement connu des familles algériennes et ainsi effectuée-t-elle un premier voyage en Algérie en 1964, accompagnée d'un petit garçon : Mohamed, qu'elle conduit jusque chez sa mère qui la reçoit au douar Yassi Youcef (Dra el Misan).

Mais ce voyage comporte aussi un engagement pour enseigner dans un « chantier culturel d'été » à Ben Aknoun, près d'Alger, pour la formation pédagogique de 25 jeunes femmes (de 15 à 35 ans) dont certaines mariées avec plusieurs enfants. Elles seront monitrices et chargées de classes primaires de 50 à 60 enfants ! Dans son recueil de souvenirs Christiane commente son contrat avec humour : « Au lieu de 14 h par semaine, c'est 14 h par jour et nuit ! Et seulement 2 dimanches sur 4 ! » On lui a promis 300 à 400 dinars algériens, mais comme elle est volontaire, elle ne recevra rien ! Le voyage qui devait être pris en charge à l'aller comme au retour, ne sera finalement payé que pour le retour, mais sur Caravelle !, s'exclame-t-elle. Elle rentre donc en avion le 17 août 1964, avec de jolis mots sur cet exceptionnel voyage et sa première vision de Paris de nuit, vu du ciel.

Christiane s'oriente ensuite vers l'orthophonie, discipline pour laquelle elle se forme, tout en travaillant dans le service du Dr. Chaillot, pédopsychiatre à l'hôpital Saint-Joseph. Ayant

obtenu son diplôme, elle s'installe à Annecy où elle sera la première orthophoniste de la ville. Elle habite alors aux Granges de Talloires où elle a acheté une vieille maison qu'elle retape en grande partie de ses propres mains.

Parallèlement, de 1971 à 1973, elle continue l'alphabétisation, peut-être à Annecy où elle est déjà installée dans les années 1975, date où l'on trouve une de ses publications.

Ses recherches en Savoie et ailleurs

Grande voyageuse, Christiane séjourne à Malaga notamment, mais elle parcourt aussi différentes portions de la route de Compostelle tout au long desquelles elle apprend à connaître et admirer les édifices religieux qu'elle observe et dont elle remplit de photos une vingtaine d'albums de voyage. On ne sait ce qui a motivé l'intérêt de Christiane, de foi protestante, pour ces édifices religieux catholiques et son intérêt pour des saints comme saint Christophe, saint Jacques, saint Roch, et finalement saint Antoine.

En Savoie, elle consacre la plupart de ses loisirs à des recherches en archives pour l'histoire des endroits successifs où elle a vécu ; elle fait la connaissance de Michel Colardelle et de son épouse avec lesquels elle tisse des liens d'amitié très forts. Elle devient conservatrice des Antiquités et Objets d'art, déléguée de Haute-Savoie. En 2004, suite à ses recherches, un groupe d'amis remet en place une borne romaine de séparation de territoires en montagne. Parallèlement, elle s'occupe beaucoup de ses neveux et nièces, orphelins de père, qu'elle reçoit chez elle pendant leurs vacances et qu'elle emmène faire du ski.

Infatigable chercheuse, Christiane s'intéresse ensuite à la Provence. Elle quitte sa maison de Talloires, devenue malaisée car la rue très pentue est dangereuse pour elle, et déjà elle souhaite se rapprocher des archives provençales pour ses recherches. En quittant la Savoie, elle laisse ses notes de recherches et archives aux Archives départementales à Annecy.

En Provence

Venant déjà à Saint-Maime en vacances pour des recherches sur les « saulces » et les noms de lieux qui en dérivait, Christiane s'intéresse particulièrement à Salagon. Dans la région, elle loge au château des Encontres, et y multiplie les amitiés locales comme Jean Mascaux à Vachères et Michel Wanneroy à Apt.

C'est à l'occasion de l'exposition « Châteaux et murailles en Pays de Forcalquier » qu'elle se rapproche de l'association Patrimoine du Pays de Forcalquier et s'engage avec ses membres dans une collaboration longue et fructueuse. Elle commence ainsi à nous donner des avis, des renseignements et surtout des articles pour notre bulletin (cf. bibliographie de ses articles *in fine*). C'est à Christiane que l'on doit tous les éléments d'archives qui ont alimenté l'exposition « L'An Mil en Pays de Forcalquier ». Grâce à son frère, Jean-Fred, maquettiste expérimenté en Suisse, elle permet à l'association de présenter la magnifique maquette grand plan-relief du pays de Forcalquier sur laquelle figurent tous les bâtiments détectés par Christiane dans les textes du XI^e siècle. Cette maquette fait aujourd'hui partie des collections du musée de Forcalquier.

Christiane s'installe à La Bastide-des-Jourdans où elle achète deux maisons mitoyennes qu'elle aménage avec goût, là encore en faisant beaucoup de travaux elle-même. Ayant commencé à suivre des cours d'informatique, elle propose d'héberger ordinateurs et cours dans une pièce du bas de sa maison.

Elle s'intéresse aussi à l'histoire de La Bastide-des-Jourdans, à son château et à ses chapelles.

Après la Haute-Provence, elle oriente ses recherches sur la région aixoise et déménage à Puyricard pour être plus près des archives d'Aix et de Marseille. Là, elle continue ses recherches maintenant axées sur l'ordre des Antonins dont elle commence l'histoire provençale, tout en publiant quelques articles sur Puyricard, Aix, etc.

Atteinte d'un sur cancer intestinal, elle est opérée en novembre 2013 et meurt des suites de l'opération le 12 mai 2014, sans pratiquement être sortie de clinique dans l'intervalle. Assistée tout au long de cette période par son amie Danielle Grange, elle n'a pas cessé, pendant sa maladie, d'avoir l'espoir de continuer ses travaux.

Tournée vers les autres et fidèle à sa logique altruiste, Christiane a fait don de son corps à la science.

Elle nous a fait, à tous, le cadeau de ses recherches.

Quel archéologue ou historien travaillant sur les Alpes-de-Haute-Provence n'a pas été en relation avec elle, et n'a pas bénéficié de quelques-unes de ses théories s'appuyant sur des documents authentiques qu'elle allait rechercher, redécouvrait ou relisait.

C'est Christiane qui, entre autres découvertes, a exhumé la copie du Livre Vert de l'évêché de Sisteron par Gastinel, pour lequel elle a obtenu des héritiers l'autorisation de le reproduire.

Il est, depuis, à la disposition des chercheurs aux Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence à Digne. C'est grâce à elle, également, et aux nombreuses références d'archives qu'elle a transmises, qu'une thèse d'histoire et d'archéologie, récente et novatrice, de la région de Forcalquier a pu être élaborée.

L'exposition « L'An Mil en Pays de Forcalquier » qui a été présentée dans plus d'une vingtaine de villes ou villages n'aurait pas existé sans les travaux de Christiane.

Il faut aussi la créditer de publications et recherches en Savoie/Haute-Savoie. Son travail en cours sur les Antonins n'a pas été publié ; Christiane le jugeait encore imparfait. On trouvera en annexe la liste de ses publications.

Christiane a souhaité que ses dossiers personnels manuscrits notifiant ses recherches et ses livres portant sur l'archéologie ou l'histoire de la Provence soient mis à la disposition d'autres chercheurs. On reconnaît là sa grande générosité.

La plus grande partie de sa bibliothèque a fait l'objet d'un don conséquent au Service archéologique de la ville d'Aix et constitue désormais le « fonds Christiane Boekholt ». Le reste sera distribué à d'autres bibliothèques suivant des choix pertinents. Un projet est en cours pour numériser ses archives manuscrites afin de les porter le plus rapidement possible à la connaissance des chercheurs, comme elle le souhaitait.

Nous avons perdu une amie fidèle et attentionnée, au regard lumineux, fouguese et passionnée par ses recherches, mais aussi une grande observatrice de notre histoire et de l'archéologie provençale. Elle aurait eu encore beaucoup à nous apporter.

Quelques témoignages en réponse à l'annonce de son décès :

Guy Barruol : (...) *Vous soulignez à juste titre tout le travail fait par cette chercheuse sans fin, toujours à l'affût d'un nouveau texte ou d'une nouvelle interprétation. Je n'ai pas toujours été d'accord avec certaines de ses localisations de lieux-dits ou de chapelles, mais je reconnais aussi la qualité de l'ensemble de ses travaux et la bienveillance avec laquelle elle mettait ses découvertes à la portée des chercheurs, des plus jeunes et débutants en particulier. Je n'oublie pas l'énorme travail qu'elle a fait dans les archives de Mane, au profit en particulier d'une meilleure connaissance du prieuré de Salagon et je l'en avais remerciée il y a quelques mois par l'envoi du petit livre de synthèse que je venais de rédiger sur Salagon. Mais j'ignorais qu'elle était malade. Encore merci pour la diffusion de cette notice. (...).*

Sandrine Claude, archéologue de la ville d'Aix : *Ton texte (...) rend parfaitement hommage à notre amie, à son investissement, à sa générosité et à sa pugnacité. (...).*

Danielle Grange (fidèle amie qui a assisté Christiane jusqu'au bout) : *Je ne serai jamais autant reconnaissante d'avoir croisé sur mon chemin Christiane Boekholt. Désirant rentabiliser au mieux ses recherches entre Aix-en-Provence et Marseille, elle fut ma colocataire la plus passionnante à Luynes, enrichissant nos soirées par ses découvertes et son savoir... Ces deux années passées ensemble se sont transformées en une véritable amitié sans limite. D'origine berbère, j'évoquais en elle ses belles années qu'elle avait passées en Kabylie parmi mes semblables dont elle avait une profonde estime ; combien de vacances d'été passées ensemble en France avec un programme de visites historiques concocté par elle pour mon plus grand plaisir. Imaginez : un guide pour moi toute seule... et quel guide ! Intarissable.*

Sa passion pour la recherche historique avait supplanté tout le reste ces dernières années. Elle se levait « recherches », elle mangeait « recherches », elle dormait « recherches »... Le Courrier d'Aix l'a sollicitée pour publier certains articles (...) dont son travail sur Puyricard (les bastides), Luynes (le comte), Les Milles (le Mont Robert). (...). Affaiblie par la maladie, mais combative jusqu'au bout, elle me parlait encore et encore du gros travail qui lui restait à faire.

Une page de ma vie se tourne avec beaucoup de tristesse ! Elle me manquera à jamais.

Pascal Marrou, Service régional de l'archéologie : *Cette nouvelle assombrit ma journée et me rend triste. J'avais une profonde estime pour madame Boekholt qui a enrichi la carte archéologique nationale par son travail.*

Danielle Musset, directrice du Musée de Salagon : *Bien triste nouvelle en effet. Et Salagon lui doit quelques informations précieuses sur son histoire. Je suis sûre que les chercheurs à qui elle transmet sa documentation et ses ouvrages sauront en faire bon usage.*

Caroline Perron, Patrimoine du Pays de Forcalquier : *Je suis bien triste d'apprendre cette nouvelle (...) la valeur humaine et de chercheuse ; certes non labellisée par l'université officiellement, mais parfois bien plus pertinente que certaines personnes en place. (...).*

Monique Réaud, Patrimoine du Pays de Forcalquier : (...) *C'était une historienne et scientifique et une personne de grand cœur. Qu'elle soit en paix !*

Michel Restelli, Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence : *Nous garderons l'image d'une personne discrète et pertinente dans ces recherches. Sans aucun doute nous perdons, à travers elle, un chercheur des plus précieux.*

Lesley Suty, ECCEA/IACA : (...) *Que Dieu la garde, notre chère Christiane ; merci de nous avoir décrit son parcours passionnant et généreux si sincèrement. (...).*



Publications de Christiane Boekholt

En Savoie

Compte-rendu de conférence sur l'abbaye d'Annecy-le-Vieux, *Dauphiné Libéré* (1976).

Talloires : son histoire à travers les siècles (1977)

Faveur des Savoyards sur les routes de Saint-Jacques de Compostelle, XIV^e-XVIII^e s. XXX^e congrès des sociétés savantes de Savoie (1985).

« Histoire de coquilles : le gisant de Séez, Bertrand de Duingt, seigneur du Val d'Isère, pèlerin de Terre Sainte au XV^e s », *Cahiers du vieux Conflans*, n° 149-152 (1988-1991).

Les granges de Talloires (1994).

Annecy-le-Vieux : châteaux, maisons fortes et leurs grangeages (1995).

Les châteaux et leurs possesseurs (1995).

Le patrimoine savoyard. Un défenseur du patrimoine au XVIII^e : Pierre Michaud, fermier de l'Ordre de Malte. XXXV^e congrès des sociétés savantes de Savoie (1995).

Le patrimoine savoyard. Redécouverte du Baroque au XX^e siècle. XXXV^e congrès des sociétés savantes de Savoie (1995).

« Le prieuré de Talloires », dans *Revue savoisiennne*.

En Vaucluse

Dans les bulletins de l'association Archipal :

— « Mémoire de lieux peuplés et dépeuplés » (2011).

— « Du nouveau à Carluc » (2007).

— « L'ordre de Saint-Antoine en Vaucluse » (2005).

Dans les Alpes-de-Haute-Provence

Dans le *bulletin du Patrimoine du Pays de Forcalquier* :

— « Les origines de Dauphin » (n° 1, 1998, p. 2-3).

— « La communauté de Mane, seigneuresse de Châteauneuf » (n° 2, 1999, p. 2-4).

— « Réflexions sur l'église de Mane » (n° 3, 2000, p. 6-13).

— « Le prieuré de Saint-Promasse » (n° 4, 2000, p. 1-3).

— « Toponymie de Lincel » (n° 4, 2000, p. 14).

— « Toponymie provençale » (n° 5, 2002, p. 1-5).

— « Nouvelle hypothèse sur les plaques de chancel de Limans » (n° 6, 2003, p. 3).

— « Notes Histoires sur l'Adret de Lure » (n° 6, 2003, p. 13-24).

— « Souvenirs d'un seigneur de Lincel » (n° 7, 2004, p. 16-17).

— « Aux origines de la tour de Porchères » (n° 14, 2012, p. 11-14).

Dans les *Chroniques de Haute Provence de la Société scientifique et littéraire des Alpes-de-Haute-Provence* :

— « Le manuscrit de Gastinel » (n° 351).

— « Salagon et ses prieurs » (n° 364).

— « Les prieurés de Psalmody en Provence » (n° 369).

Autres publications

« Le lavoir de la chapelle » (*Patrimoine de Vachères*, n° 28/29, 2012).

« Les frères de l'Aumône en Provence » (*Revue française des Amis des Antonins*, n° 14, 2010).

« N.-D. de la Consolation à La Bastide-des-Jourdans » (Association des amis de la chapelle N.-D. de la Consolation).

Petite histoire de La Bastide-des-Jourdans, pour l'Office de tourisme de La Bastide.

Publications sur Puyricard dans *Le Courrier d'Aix*.

Fonds d'archives

Un fonds Boekholt sur les prieurés de Haute-Savoie existe aux Archives départementales d'Annecy. Il comporte les documents sur ses recherches, il sera enrichi d'un nouveau dépôt suite à son décès. Christiane Boekholt a laissé d'importantes archives sur la Provence qui devraient être numérisées en vue d'un accès par Internet. Ces archives seront ensuite versées aux Archives départementales des Bouches du Rhône.

À propos des cathédrales des Alpes-de-Haute-Provence

La rutilante revue VMF – *Vieilles Maisons Françaises* – a consacré son numéro de mars 2014 aux Alpes-de-Haute-Provence. Hélas, approximations et erreurs de datation n'étaient pas absentes de cette prestation à saluer par ailleurs.

C'est Michel Vogler, auteur d'une recherche sur la christianisation de la Gaule qui, avant publication d'un ouvrage, avait eu la générosité d'accorder au Patrimoine du Pays de Forcalquier la primeur de deux articles ayant pour thème les dix cathédrales des Alpes-de-Haute-Provence (bulletins n° 12 et n° 13)

C'est donc l'historien qui, à juste titre, a fait parvenir à la revue les rectifications qui s'imposaient. Rappelons que le nombre exceptionnel d'évêchés-diocèses-cathédrales le plus élevé avec la Corse pour un seul département, mis en place pour certains dès le IV^e siècle, a eu pour conséquence autant d'édifices religieux bâtis et rebâtis au cours d'un millénaire et dont l'art roman provençal en particulier offre de prestigieux exemples.

La « mise au point de l'histoire », longue de plusieurs pages, comportait des définitions de notions et titres en matière de cathédrale majeure, cathédralité, concathédrale, concathédralité, transfert de cathédrale concernant les dix cathédrales du département des Basses-Alpes, plutôt ignoré dans sa richesse architecturale avant la salutaire intervention durant le dernier quart du XX^e des trois bibles des Éditions Zodiaque et leurs éminents praticiens Guy Barruol et Jacques Thirion, entre autres.

Envoyé à VMF et accepté, le texte réparateur ne pouvait que trouver sa place dans le bulletin 2015, nous gratifiant occasionnellement d'une bonne vision ou révision.

Merci aux deux parties engagées. Vive l'erreur, formative et riche d'enseignement pour qui la reconnaît.

J. Quézel-Ambrunaz

Les dix cathédrales

Le département des Alpes-de-Haute-Provence, correspondant pour l'Église au diocèse de Digne, Riez et Sisteron, compte sur son territoire dix églises épiscopales qui, à un moment ou à un autre de l'Histoire, furent cathédrales (ou concathédrales), même s'il n'y eut au maximum « que » six cathédrales *actives* simultanément.

Ces dix édifices sont toujours visibles aujourd'hui. Il s'agit des églises suivantes : à DIGNE : Notre-Dame-de-l'Assomption (appelée couramment Notre-Dame du Bourg), Saint-Jérôme ; à RIEZ : *Notre-Dame-de-la-Sède (en ruines)*, Notre-Dame-de-l'Assomption-et-Saint-Maxime ; à SISTERON : Notre-Dame-et-Saint-Thyrse (appelée couramment Notre-Dame des Pommiers) ; à ENTREVAUX : Notre-Dame-de-la-Sède, Notre-Dame de l'Assomption-et-Saint-Just ; à SENEZ : Notre-Dame-de-l'Assomption ; à FORCALQUIER : *Saint-Mari (en ruines)*, Notre-Dame-de-l'Assomption (appelée couramment Notre-Dame du Bourguet, plus anciennement Notre-Dame-du-Marché ou Sainte-Marie du Marché).

Notion de cathédrale majeure

C'est l'église de l'évêque résidant du diocèse, celle où se trouve, au sens propre du terme, son siège : pour le diocèse de Digne, c'est l'église Notre-Dame du Bourg (à Digne) qui a toujours eu ce *titre*, même si, pendant plusieurs siècles, elle avait été abandonnée et avait perdu sa *fonction* au profit de Saint-Jérôme. À partir des années 1980 a été conduit un important programme de recherche, de fouilles archéologiques et de restauration concernant Notre-Dame du Bourg dont l'autel majeur a été consacré en juillet 1998. Elle est aujourd'hui redevenue *dans les faits* la cathédrale (majeure) du diocèse.



Notre-Dame du Bourg, cathédrale majeure du diocèse de Digne, Riez et Sisteron

Abandonnée durant près de cinq siècles au profit de l'église Saint-Jérôme, Notre-Dame du Bourg avait perdu sa *fonction* mais avait cependant conservé son *titre* de cathédrale (majeure) du diocèse ; elle l'est redevenue *dans les faits* depuis sa restauration.

Seul le service des Monuments historiques la dénomme toujours *ancienne* cathédrale, se basant sur la situation de 1905 (séparation des Églises et de l'État) quand l'État considéra comme cathédrales les églises qui abritaient un siège épiscopal sous le régime concordaire ; or, en 1905, la cathédrale du diocèse était, *de facto* sinon *de jure*, l'église Saint-Jérôme, dont l'État conserva la propriété. Notre-Dame du Bourg fut rétrocédée à la ville de Digne ; c'est l'une des rares cathédrales *majeures* à être la propriété d'une commune.

Extérieurement, la partie la plus ancienne du bâtiment est le clocher (ci-dessus, en haut). Ses deux premiers étages pourraient être du début du XII^e siècle, voire même de la fin du XI^e : ils présentent un décor d'arcatures et de lésènes, caractéristiques de l'influence des bâtisseurs lombards dans les édifices romans.

Malheureusement mutilé, le clocher a perdu ses étages supérieurs (ci-dessus) : on voit que l'arc de décharge a été tronqué. On remarque par ailleurs la présence de chapiteaux du haut Moyen Âge en marbre blanc en remploi aux deux angles extérieurs.

Notion de concathédrale

Une concathédrale (latin *ecclesia concathedralis*) est une église qui a été élevée au rang de cathédrale sans être pour autant la cathédrale majeure du diocèse. Un exemple moderne est l'église Saint-Jérôme de Digne qui a joué le rôle de cathédrale du XVI^e à la fin du XX^e siècle, et qui a été érigée en concathédrale en 1962. L'origine des deux anciennes concathédrales de Forcalquier remonte, elle, au Moyen Âge lorsque l'évêque Géraud Chabrier partagea le diocèse de Sisteron en deux « sous-diocèses ».

Transferts de cathédrales

Le nombre important de cathédrales (au sens large) dans les Alpes-de-Haute-Provence s'explique en partie par des transferts de cathédralité d'un lieu vers un autre plus sûr et/ou parce que le noyau urbain s'était déplacé : ce fut le cas à Digne, à Riez, à Entrevaux et à Forcalquier. Dans cette dernière ville, la *concathédralité* a été transférée de la concathédrale Saint-Mari (plutôt que Mary) à Notre-Dame du Bourguet : canoniquement, il n'y eut jamais de cathédrale majeure à Forcalquier puisqu'il n'y eut pas de diocèse de Forcalquier *stricto sensu*. En revanche, il n'y a pas eu de changements de site pour les cathédrales de Sisteron et de Senez.

Ancienneté et style des cathédrales

Même si elles ont pu subir des aménagements ou des transformations partielles au cours des siècles, de nombreuses cathédrales sont des édifices romano-gothiques. Citons par exemple Senez (XII^e-XIII^e s.) et son magnifique chevet « lombard » ; Sisteron, construite probablement entre 1150 et 1170, et son étonnante coupole accolée au clocher ; Notre-Dame-de-la-Sède à Entrevaux dont ne subsiste plus que l'abside (XII^e s.) qui constitue une chapelle toujours consacrée, souvent appelée à tort « chapelle de l'hôpital » en raison de la proximité de ce dernier. Mais le plus bel exemple est la cathédrale Notre-Dame du Bourg de Digne, chef-d'œuvre superbement restauré, « une des réussites majeures de l'architecture romane dans les Alpes françaises » (Jacques Thirion).

En revanche, Saint-Jérôme de Digne (fin XV^e s.) et Notre-Dame-de-l'Assomption-et-Saint-Just d'Entrevaux (début XVII^e s.) sont plus tardives. Quant à Notre-Dame-de-l'Assomption-et-Saint-Maxime de Riez, édifiée à la fin du XV^e s., elle fut en grande partie reconstruite deux fois : au XVII^e s. puis au XIX^e s.

Baptistère

À côté des dix églises épiscopales bas-alpines, il convient de mentionner le *baptistère* de Riez, le seul conservé en élévation en haute Provence. Aux premiers temps de l'Église, en effet, le baptême était administré par immersion, collectivement, par le seul évêque, et les non-baptisés n'avaient pas accès à la cathédrale. La Provence a la particularité de posséder les vestiges, d'excellente qualité, de plusieurs baptistères (Cimiez, Fréjus, Aix-en-Provence, et donc Riez), ce qui est exceptionnel en France.

Michel Vogler

Quand un Forcalquièren sauva l'honneur de son village

Dans son *Histoire de Forcalquier* hélas introuvable actuellement, Jean-Yves Royer rapportait la querelle de clocher qui s'installa en 1900, lorsque la place Saint-Pierre (ainsi nommée depuis 1660, année d'un premier débaptême rendant caduque la place de la Fontaine) fut une nouvelle fois rebaptisée au bénéfice de la place Jeanne d'Arc. Un vocable prenait la place... d'un autre, au service d'un Saint-Apôtre, le plus important des douze, le Pierre de la pierre où bâtir l'Église, trois fois traître à son grand Patron à l'instant de la curée, cela ne représentant guère un titre de gloire dissuasif ! Le bâtisseur se voyait déloger par une simple pastourelle accompagnatrice d'un troupeau ovin puis raccompagnatrice de celui de Grands-Bretons qui, venus revendiquer des biens de famille plus de cent ans auparavant, étaient envoyés paître ailleurs par la bergère.



En l'an 1900, ce furent deux citoyens de la ville qui s'affrontèrent verbalement dans leur vernaculaire. Le misogyne Eugène Bernard terminait un petit poème, expression de sa vive indignation, avec l'argument que, sur un piédestal laid ou beau, ce n'était pas la place d'une fille (« *sus un pedestàu làid o bèu es pas la plàço d' ùno fiho* »). La place prise dans toute son extension de sens, du droit moral reconnu à un individu, au lieu de place-placette d'une fontaine de village.

Mais il se trouva un magnifique Berluç-Perussis pour rétorquer que la courageuse Lorraine avait parfaitement sa place parmi les bugadières à leur battoir, elle qui avait poussé à l'eau et lessivé l'indésirable (ajouterions-nous) au prix de sa vie. La brillante idée du poète était d'associer la bugadière nationale aux bugadières d'un village provençal, celles que la tâche quotidienne dévolue à leur sexe rassemblait chaque jour au lavoir. Et surtout de réunir de simples femmes du peuple à une héroïne falsifiée ou pas par l'histoire, dont la statue obligerait dorénavant un salut de respect que les Forcalquièrens adresseraient aux Forcalquièrennes (« *Quand passarèn davàns l'estatùto de la Piécèllo, es encàro ùno bugadièro que saludarèn* »).

Martial Sicard, maire, inaugura la statue sous les applaudissements des lavandières et du félibre Berluç-Perussis est-il raconté.

Cet échange entre deux Forcalquièrens en désaccord, passé comme « querelle de clocher », était en fait querelle des Anciens et des Modernes où Berluç-Perussis fit preuve de modernité et d'un grand sens de l'Histoire.

J. Quézel-Ambrunaz

PS. Nous prenons le parti d'inscrire les accents marqueurs de diphtongues et triptongues ainsi que ceux appelés toniques, afin que les non-provençalophones puissent plus facilement lire et prononcer cette langue en grande perte, en proie aux virulentes attaques de la part d'une de ses sœurs de la famille d'Oc qui a décidé de la faire disparaître de la charte des langues régionales de France, elle et son nom, tout comme celui de la région Provence dont le provençal est le berceau.

La fabrique du livre au Moyen Âge. L'atelier de l'enlumineur

Les manuscrits médiévaux sont des livres qui présentent certes pour la plupart d'entre eux des textes mais ils sont aussi à envisager dans leurs formes et leurs fonctions. Les **codex** sont des mises en page et des objets visuels qui donnent une véritable consistance à l'information textuelle, et ce de manière unique à chaque fois ; car ils sont aussi des réservoirs inépuisables de mots, de formes, de phrases, d'histoires, d'images... Ils rassemblent ce qu'on pourrait appeler des sommes artistiques, ne différenciant pas les arts comme nous le faisons aujourd'hui, mais les mêlant presque inextricablement. Et ce sont plusieurs disciplines scientifiques qui décortiquent les manuscrits, à l'image des artistes ou artisans qui sont intervenus dans leur fabrication...

Littéraires, paléographes, conservateurs, historiens de l'art, tous ces chercheurs se partagent le livre comme objet d'étude, portant leur attention sur les lettres, l'organisation en cahiers et en recueils, la mise en page, les images, les lettres ornées ou encore les marges.

Le décor du manuscrit, que l'on qualifie alors d'« **enluminé** », est hiérarchisé et hiérarchise en quelque sorte le texte. C'est ce décor signifiant à plusieurs mains qu'il est intéressant d'observer, en le replaçant dans son objet, du détail à la miniature, de **la miniature** au **feuillet**, de l'**enluminure** au **codex**, des **lettres** aux **lettrines** et à leur agencement.



Atelier de l'enlumineur (BNF, Gallica).

La miniature

Une **miniature** désigne au sens large la représentation d'une scène ou d'un personnage dans un espace indépendant, une peinture exécutée dans un manuscrit pour l'illustration. Les miniatures sont rassemblées dans ce que l'on appelle le **programme iconographique**, organisation d'un cycle d'illustrations.



De gauche à droite : folio enluminé avec miniature : Guillaume de Lorris et Jean de Meung, *Le Roman de la Rose*, Bodleian Library, ms Douce 195, fol 1r ; folio enluminé avec miniature non encadré : *Lancelot et la quête du Graal*, BNF fr 343, fol. 7 r (XIV^e siècle) ; *Chrétien de Troyes, Yvain ou Le chevalier au lion*, roman écrit entre 1177 et 1181, manuscrit copié dans le Nord de la France, vers 1325, BNF Fr. 1433, fol. 118.

La lettrine

L'initiale peut être **nue**, **ornée**, **historiée**, **filigranée**, **champie**... Elle a pour fonction de décorer tout en orchestrant



Différentes lettrines.

De l'initiale à la marge du texte...

Les lettres décorées, d'abord confinées dans un espace bien délimité, s'étendent progressivement, pendant le XIII^e siècle, dans les surfaces vides et *ivoirines* des marges, sous forme d'antennes d'aspect tantôt animal tantôt végétal, composées de différents types de feuillages. L'accent se déplace donc de l'**ornementation de l'initiale** vers le **décor des marges** : elles deviennent le support d'un monde humain, animalier ou monstrueux.



Le dessin se diversifie mettant en scène des figures drolatiques qui peuvent mimer la gestualité courtoise en la parodiant. Le monde autonome qui se déploie dans les marges se charge d'**entrelacs**, de **rinçaux** et de **volute**s, mais aussi d'authentiques petites scènes narratives parfois cocasses ou scatologiques. L'imagination débordante des peintres peut s'y lire, entre art et divertissement, entre fidélité à des modèles décoratifs existants et souci illustratif, entre représentation d'un univers chrétien et normé et création d'un monde à l'envers.

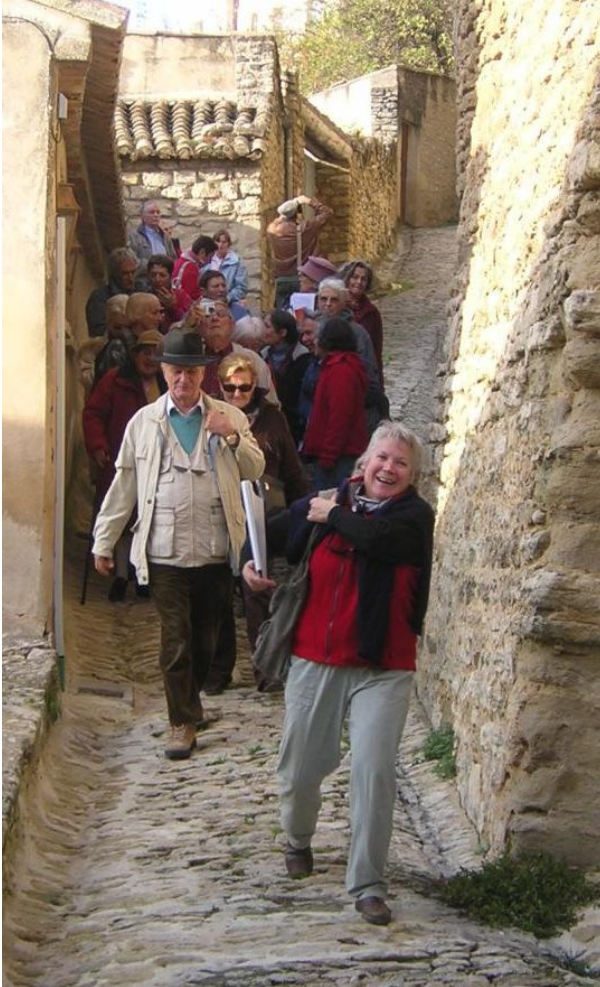


Exemples de lettres décorées. Pour de belles images, voir entre autres les sites suivants: gallica.bnf.fr - www.enluminures.culture.fr - www.e-codices.unifr.ch/fr, <http://expositions.bnf.fr> - <http://mandragore.bnf.fr/html/accueil.html>

Élodie Burle-Errecade,
maître de conférences en langue et littérature françaises – AMU

Tristes départs

En mémoire d'Évelyne Antoine



Douceur extrême, contact chaleureux, modestie, honnêteté, toujours partante dans l'effort que sa charge professionnelle avait exigé d'elle venue du froid, afin de s'immerger dans cette autre culture qu'elle avait choisi de diffuser et faire aimer.

De solides acquisitions en histoire locale mais aussi en architecture, en botanique et en d'autres savoirs qui généraient sa curiosité et son investissement, avaient donné à Évelyne une reconnaissance de compétence, d'intégrité et de générosité dans le don de son temps.

Sa force morale face à l'angoisse et la souffrance physique – qui a entendu Évelyne se plaindre ? – mais aussi la dignité de son combat stoïque, heureusement partagé par tous les siens, n'ont pu que susciter notre respect et notre admiration mêlés à notre profonde peine.

Ses amis de l'association Patrimoine du Pays de Forcalquier ont sincèrement regretté de ne pas avoir été en mesure de dire ces quelques mots de reconnaissance et de fervent hommage en accompagnant Évelyne Antoine à son ultime port.

Merci Évelyne

J.Q-A

Nous avons appris avec émotion la disparition d'Andrée Villedieu demeurant à Villeneuve et de Philippe Veron demeurant à Saint-Michel-l'Observatoire, tous deux membres du Patrimoine.

Nous tenons à saluer également leur mémoire.

La carte bleue : petite odyssee (Bluette)

Voici déjà bien quelque temps que plusieurs amis du Patrimoine du Pays de Forcalquier avaient été invités à une sortie à Cassis, avec la visite des Calanques, par les Amis de Villeneuve. Participant à cette belle journée, moi seul ai eu le privilège d'une autre aventure à l'intérieur du groupe, qui n'a pas manqué, ensuite, de provoquer bien des rires !

Depuis le matin, un fort mistral s'était levé, avivant les couleurs et du ciel et de la mer ; le car nous conduisit sans problème par l'autoroute jusqu'à Cassis, où nous embarquâmes sur le bateau, accompagnés par le vent, avec la visite de ce site, exceptionnel depuis le rivage, en longeant les hautes falaises qu'interrompent les différentes calanques, asiles riants et si accueillants.

Après la sympathique matinée, retour au port, pour le déjeuner, avec, au choix, le pique-nique ou le restaurant. Le repas achevé, promenade sur le port en attendant l'heure du départ, d'abord prévue, puis retardée.

L'après-midi devait nous faire découvrir les calanques, mais cette fois, vues depuis les hauteurs surplombant la mer. L'autorisation fut refusée à cause de l'implacable mistral. Je décide alors d'errer dans la ville : « Qui n'a pas vu Cassis, n'a rien vu ! » (selon l'adage) et je remonte lentement sur la hauteur, où se garent les bus. Arrivé, je trouve justement notre car, j'y grimpe, quelques personnes y sont déjà, je somnole quelque peu et Morphée me gagne, après plusieurs nuits où j'avais peu dormi.

Le bus s'ébranle durant mon sommeil réparateur... à mon réveil, je suis en compagnie de voyageurs inconnus, en gare maritime de Toulon ! C'est l'embarquement à destination de la Corse ! Je m'accroche malgré tout au groupe et gravis d'abord l'échelle du bateau de croisière... visiblement, je suis avec un autre groupe s'embarquant pour l'Île de Beauté. Je redescends et suis ensuite exclu de la gare maritime, où je n'ai vraiment rien à faire ! De ma propre initiative pourtant j'y reviens pour m'adresser aux bureaux. Les employées sont très surprises par mon récit : l'une d'elles, charitable, va terminer son service et me propose, avec complaisance, de me ramener à la gare ferroviaire de Toulon, distante de plusieurs kilomètres. Grand merci à elle pour ce généreux service ! Quitter le Var, retrouver les Bouches-du-Rhône et se remettre dans l'axe des Alpes-de-Haute-Provence !

Un train passera pour me ramener à la gare Saint-Charles de Marseille. Arrivée, enfin, à la cité phocéenne. Bureaux : plus de train pour Manosque ce soir ! Après réflexion cependant... un TGV a du retard et passera en gare d'Aix-en-Provence, si j'arrive à temps... prendre donc un taxi, il faut rejoindre la gare TGV d'Aix ! Un taxi veut bien m'y conduire... arriverai-je à temps ? Pourrai-je payer le service ? C'est ce que je me dis au long des kilomètres. La distance parcourue, nous voici en vue de la nouvelle gare. Je règle avec un chèque que le chauffeur du taxi accepte aimablement puisque je n'ai pas de carte bleue !

Une navette doit passer et j'ai l'espoir de pouvoir rejoindre Manosque ; d'autres voyageurs retardés sortent peu à peu de la gare, pour attendre aussi cette navette. Elle va se faire attendre des heures sous le mistral fort violent : je suis en tenue d'été, j'étais parti pour être rentré en fin d'après-midi !

La circulation a été interdite pour que les pompiers puissent lutter contre le feu. Les canadiens passent et repassent au-dessus de nous. La navette se fait désirer et attendre : elle arrivera enfin vers 22 h... embarquement immédiat à l'abri du vent ; vers 22 h 45, arrivée à la gare ferroviaire de Manosque. Remontée vers la ville avec le faible espoir d'avoir un taxi. Vers 23 h, je n'ai plus d'autre chose à envisager : passer la nuit à l'hôtel. Je me présente au Sud, je vais enfin être au chaud, mais l'aventure n'est par terminée !

Bien accueilli, je me propose de régler la nuitée grâce à mon chéquier... très bien... hélas ! mais je n'ai pas de carte bleue : je ne peux pas être reçu, l'hôtel comme les autres concurrents – entente entre eux – ne peut me recevoir.

C'est à la belle étoile qu'il me faut m'adresser... et avec la sympathie du mistral qui ne cesse pas. Pas de carte bleue, on devient un homme sans respectabilité et sans honneur, même un chéquier présenté ne vous couvre plus, vous voici nu et cru, comme Ulysse, sur le rivage, au sortir de l'un de ses naufrages... Seule, avec courage, Nausicaa ira au devant du naufragé et lui portera secours. Est-ce que Calypso demanderait à Ulysse sa carte bleue, pour l'accueillir en sa demeure, le garder pour elle, avec l'espoir de le rendre immortel ? Même Circé offrit une hospitalité, encore qu'elle fût des plus dangereuses.

Je m'apprêtais donc à sortir dans la nuit pour moi glaciale, quand le directeur et son homme de veille, après longue discussion, étude minutieuse de tous mes papiers, photocopies et photocopies, me proposent la plus belle chambre de leur hôtel !

Le destin offre de tels tours : un doux havre de paix, après l'insécurité ou la détresse ! Avec le passe ou la clef – je ne sais plus – je prends l'ascenseur et arrive devant la porte de la chambre, que je ne sais ouvrir.

Redescente et remontée accompagnée : l'issue s'ouvre enfin ! Quelle après-midi et quelle nuit !

Après la visite de la Gineste et leur retour, mes amis de Forcalquier et de Villeneuve s'aperçoivent, à leur arrivée, de ma disparition : ils devaient me ramener jusqu'à la cité comtale !

Émoi, que faire, qui prévenir ? Le lendemain, après ma courte nuit, assez insomniaque, un somptueux petit déjeuner, qui n'était pas petit, avec toutes les boissons chaudes ou fraîches, toutes les victuailles possibles (viennoiseries, charcuteries, desserts, gâteaux, etc.), je recommande, en toute sécurité, cette fastueuse naissance du jour, qui me réconcilie avec la vie ! 8 h 30 : je quitte l'hôtel, ravi et repu, je gagne la gare routière. En ce dimanche, à 9 h 20, un car me permet de gagner Forcalquier. Mes amis aux cent coups, allaient toute juste signaler mon étrange disparition à la gendarmerie. Dès mon arrivée, je téléphone et l'aventure se termine, avec l'obligation de ne plus partir sans une somme assez importante, sans téléphone portable et avec la dignité et l'honneur reconquis, grâce à la non possession de LA CARTE BLEUE... que je n'ai pas encore demandée !

Hubert Latil

Gaffarel et son Ithaque sans mer ni fossile

« *Je veux te montrer le site d'Ithaque*¹... Voici (à l'entrée de la baie), *l'olivier qui déploie son feuillage et tout près, la grotte aimable et sombre, sanctuaire des Nymphes qu'on appelle Naiades, ceci est la caverne voûtée, et voici, le Nérite, le mont couvert d'une forêt* »

(Homère, *L'Odyssée*).

On peut s'étonner, à priori, de l'appui inconditionnel du philosophe dignois, Pierre Gassendi², en août 1629, à son jeune co-académicien, né à Mannes-en-Provence, Jacques Gaffarel³, poursuivi par les foudres de la Sorbonne pour ses écrits et rencontré en aparté à Saint-Denis⁴.

Gaffarel, lui qui était en effet loin de regarder le ciel comme Gassendi sur son rocher de Tanaron⁵ pour y voir les lettres hébraïques⁶ trouvait pourtant « *de belles et bonnes choses* »⁷ dans ses « *Curiositez Inouyes sur les sculptures talismaniques des Persans, horoscope des patriarches et lecture des étoiles* » !

Mais on peut penser, pourtant, dans un deuxième temps (de lecture du livre) que cet appui est au minimum une solidarité d'Ulysse(s) intermittents et récurrents pour une ou des Ithaque(s) plus proches des rives de la Durance ou du Verdon que de celles du Jourdain, de l'Euphrate et même de la Méditerranée.

Le prêtre Gaffarel qualifié de kabbaliste⁸ exprimait, en effet, dans cet ouvrage en français, non seulement son intérêt pour les curiosités orientales incomprises mais aussi pour celles qu'il avait pu rencontrer également dans la « *douceur de son pays* ».

Plus proche d'Homère que de Du Bellay, c'est avant tout à la pierre qu'il liait son Ithaque : « *À **Limans**, écrivait-il, village de **Provence**, distant d'une lieue de **Forcalquier**, ville assez renommée, on a autrefois trouvé dans une mine d'une certaine pierre rougeâtre molle, des gamalies⁹ aux figures peintes d'oiseaux, des rats, des arbres, des serpents que les petits enfants reconnaissent.* »

Quel que soit le nom donné, le jeune berger Gassend de Champtercier avait pu lui aussi vivre cette expérience.

Quant au morceau de bravoure poétique du futur « best-seller », il concernait également l'eau sur un territoire revendiqué par les deux rives de la Durance : « *Dans les Grottes d'un désert de notre Provence, appelé l'Ermitage Saint Maurin¹⁰ à deux lieues de Riez et de Moustiers, désert véritablement affreux pour être au milieu des rochers, mais beaucoup plus admirable que celui de la Grande Chartreuse soit pour son air presque serein et doux ou*

1. Ithaque : île ionienne, royaume d'Ulysse où il voulait rentrer après la guerre de Troie dans l'*Odyssée* d'Homère. Sens élargi depuis Du Bellay au pays natal.

2. Pierre Gassendi (Champtercier 1592-Paris 1655), fils de paysan, prêtre, philosophe, astronome, homme de sciences, professeur au collège royal à Paris, prévôt de Digne.

3. Jacques Gaffarel (Mane 1601-Sigonce 1681), prêtre, docteur en théologie et droit canon, dit bibliothécaire de Richelieu et kabbaliste. Spécialiste en langues orientales.

4. Saint-Denis : banlieue parisienne de Seine Saint-Denis, Gassendi rentre de Hollande et réside chez son ami Lullier.

5. Tanaron, village de la vallée du Bès : proche de Digne, Gassendi y observait les éclipses.

6. Lettres hébraïques : cf. carte du ciel Curiositez.

7. « *Belles et bonnes choses* » : expression de la littérature classique grecque, lettre à Peiresc à Aix, septembre 1629.

8. Kabbaliste : la Kabbale, est une forme mystique et ésotérique de la religion juive. Comme Pic de la Mirandole, Gaffarel parle de Kabbale chrétienne.

9. Gamalies : pierres en bosse ronde qui peuvent évoquer des représentations et avoir peut-être un certain pouvoir.

10. Ermitage Saint-Maurin : La Palud-sur-Verdon.

pour le crystal de ses fontaines dont la source est prodigieuse ou pour la beauté de ses Grottes, digues, palais de la nature ou pour les flots de son Verdon, lequel contraint dans un lit trop petit fait un bruit qui cause une agréable horreur : dans ces Grottes, dis-je, on voit quantité de ces gamalies en bosse ronde qui représentent toutes les figures que l'imagination peut fournir. »

Quelle que soit en 1629 son opinion sur les fameux « gamalies », Gassendi, le bon maître dignois, avait une culture poétique suffisante pour pouvoir apprécier au moins les oxymores de ce poème en prose !

On peut d'ailleurs penser même que cette lecture n'est pas pour rien dans le voyage de découverte qu'il entreprendra de ce côté-là à son premier retour en Ithaque¹¹ !

Après une rétractation¹² dont Gassendi ne voyait pas la nécessité, les « Curiositez Inouyes » eurent un tel succès dans la république des lettres qu'on jugea utile de traduire le livre en latin !

Le fils de Lucrèce Bermond, Jacques Gaffarel, avait fait l'air de rien « un grand bruit » sur « la douceur de son pays » qui allait même jusqu'à Apt¹³, lieu de ses études, et la Provence en général »¹⁴.

Il devait vivre longtemps (1601-1681) et se faire une réputation de « grand pérégrinateur natif de Provence » sur le marché du livre ancien.

Grand pérégrinateur, il a été sans aucun doute, navigant souvent vers Paris, Rome, Venise et peut être même la Grèce ou le Levant, mais revenant toujours, en fait, vers son Ithaque.

Un dictionnaire¹⁵ a dit que c'était grâce aux connaissances récoltées dans ses déplacements qu'il avait pu réunir les informations nécessaires à l'écriture de ce fameux *Monde souterrain*¹⁶, qu'il avait entrepris, ensuite, fidèle à sa passion rupestre et que l'intelligentsia européenne devait attendre en vain.

Pourtant, quand on regarde l'ébauche qu'il nous en reste, on peut supposer que l'Ithaque d'Homère et celle de Gaffarel y sont également présentes.

Son Ithaque à lui s'était agrandie au fil du temps, des arbres, certes, mais surtout des pierres. Celles de « Mannes-en-Provence », lieu de sa naissance, **les fossiles de Reillanne** dont il était chanoine, la pierraille de **Revest-des-Brousses** où il était prieur mais surtout les Grottes de **Ganagobie** près desquelles il sera enterré après être décédé à **Sigonce**, situé dit-on, « sur des roches sédimentaires d'un ancien océan alpin » ! Qu'en aurait-il dit, lui qui reconnaissait en 1629, avoir pu penser comme Peiresc, que de « *vrais coquilles* » avaient pu être « *apierrées ou pétrifiées par le vertu de quelques eaux* » ?

La réflexion, disait-il dans les « Curiosités », l'avait ensuite amené à écrire : « *Conclure que la mer a passé par-dessus l'Apennin, les Alpes et les Pyrénées est absurde.* »

Il voulait alors une « **Ithaque sans mer** ».

Était-il toujours du même avis, à sa mort, 52 ans plus tard ?

Colette Gras-Glise

11. *Impressions de voyage de Pierre Gassendi dans la Provence alpestre* : lettres 1634-1635.

12. Accusé par la Sorbonne d'avoir développé « *une doctrine fausse, erronée, scandaleuse, contraire à la simplicité chrétienne, Gaffarel, assurera (n')avoir apporté (qu')en simple historien* ».

13. Apt : ville célèbre en Provence pour les reliques sacrées que la seule tradition assure être de sainte Anne.

14. Michaëlis, traduction en 1676.

15. P. Bayle, *Dictionnaire historique et critique*, 1702.

16. Ouvrage inachevé, annoncé mais non publié dont on n'a pas de trace, excepté le sommaire.

D'un château l'autre.
Les trois châteaux de Niozelles, leurs habitats et leurs églises

La notion de château

En préalable il faut noter le caractère extrêmement disparate de la notion de château, depuis les résidences carolingiennes, ayant déterminé les fonctions des différentes parties : *aula*, salle publique, *camera*, espace privé, *capella*, chapelle, *curtis*, la cour et *curticula*, basse cour. Vers l'An mil de grands changements sociaux ont entraîné l'expression de pouvoirs autonomes (fortifications privées) et des formes nouvelles : la motte castrale, la tour, transformée en donjon, l'enceinte, les portes, avec une architecture défensive aboutissant aux châteaux romans¹⁷.

Avec la Renaissance, les châteaux s'ouvrent et ultérieurement se transforment en résidences plaisantes. C'est dire la diversité des modèles architecturaux rencontrés sous le vocable de château, même dans de petites communes comme Niozelles.

La commune de Niozelles à l'est de Forcalquier est étroitement liée à celle-ci par des éléments historiques communs dès 814 dans le Polyptyque de Wadalde¹⁸. Le territoire de Forcalquier (qui ne portait pas encore ce nom) y est mentionné sous le nom de *villa Betorrida* (une villa est un grand domaine) dont l'énumération des nombreuses dépendances, nommées à l'époque *colonicae* (environ 45), mentionne *Cenazello* (qui d'après Élisabeth Sauze¹⁹ vient du latin *cenacellum*, petite salle à manger). Plus loin, dans la description des autres *colonicae* de la villa on retrouve de nouveau *in Cenazellis* et *Cenazello*.

Cependant, aucun historien patenté n'a pour le moment affirmé que les biens de la villa Betorrida pouvaient dépasser le territoire actuel de Forcalquier et inclure Niozelles en assimilant *cenazello* / *cenazellis* à Niozelles.

Et pourtant, le territoire jumeau, *l'ager Sinaca*, qui s'entremêle parfois à celui de la *villa Betorrida* comme à *Sugione*, lieu nommé dans les deux textes, va au moins de *Fontelaigas* (Fontienne) à *Leboraria* (lieu fréquenté par les lièvres, d'après Élisabeth Sauze) qui, de toute évidence est La Brillanne, cité dans les actes, deux cents ans plus tard, sous le nom de *Leporiana*²⁰. On ne voit donc pas pourquoi, de son côté, le territoire de la *villa Betorrida* n'aurait pas pu atteindre Niozelles.

Quant à l'origine du nom de Niozelles, les historiens, qui n'avaient pas encore localisé cette *villa* à Forcalquier, n'ont pu connaître ce nom plus ancien de *Cenazello* et se sont ralliés à la première mention qu'ils connaissaient « *villa Nuazellas* » en 1031²¹.

17. D'après Michel Fixot, *Matériaux pour l'histoire et les cadres de vie dans l'Europe occidentale 1050-1250*, Université de Nice, Lettres et sciences humaines, 1984.

18. Rouleau de parchemin établi vers 813-814 répertoriant les biens de l'église Saint-Victor de Marseille. Il énumère treize domaines (*villa ou ager*) comprenant chacun de cinq à quatre-vingt dépendances (*colonicae*) s'étalant jusqu'à quarante kilomètres. Publié par B. Guérard à la suite du Cartulaire de Saint-Victor.

19. Élisabeth Sauze, « Le polyptyque de Wadalde : problèmes de toponymie et de topographie provençales au IX^e siècle », *Provence historique*, fascicule 135, 1984, p. 3 et suivantes.

20. Élisabeth Sauze dit : « Le document présente des difficultés de lecture avec la transcription hésitante d'une phonétique en pleine évolution. ». Elle cite des exemples de « changements de suffixes » avec même « des hésitations sur le radical ». C'est dire les formes différentes du même nom que l'on peut trouver parfois même dans le même acte.

21. Guérard, *Cartulaire de l'abbaye Saint-Victor de Marseille*, Paris 1857, paragraphe n° 684 intitulé de *Nuazellis* et mentionnant *in territorio ville Nuazellas*.

Souvent des scribes, chargés des transcriptions en latin, ne connaissant pas l'origine celtique, latine ou germanique des toponymes, les transformaient en leur donnant un sens que, eux, comprenaient : ici en assimilant *Cenazellis* à *Nuazellis*, interprété comme *nua cellae* « nouvelles églises ».

Forcalquier et Niozelles ont aussi des éléments géographiques communs : le plateau fertile du plan des Aires qui se prolonge et s'élargit sur le territoire de Niozelles, ainsi que des plaines fertiles et arrosées entre des collines boisées. Il ne s'agit plus ici des plateaux secs à chênes qui caractérisent le nord et l'ouest de Forcalquier ainsi que les hauteurs de Mane.

De plus un élément majeur les relie, le ruisseau du Béveron qui, après avoir parcouru la partie est de Forcalquier, traverse le territoire de Niozelles de bout en bout pour y rejoindre le Lauzon.

Le Béveron est un ruisseau pérenne dont le nom vient du nom gaulois *bebros*, le castor²², qui l'a peuplé. Ses rives, bordées de vallons et terres cultivables, sont dominées par des coteaux plus élevés et forestiers dont les parties hautes aplanies sont de très beaux territoires agricoles. Les anciens moulins à eau de Forcalquier et de Niozelles utilisaient successivement son eau tout au long de son cours (**fig. 1**).

Sa vallée donne lieu à une voie de passage de direction est-ouest, qui est importante, du moins à partir du XVIII^e, car elle n'est pas notée sur la carte de Cassini datant du début de ce siècle, pour relier Forcalquier à La Brillanne. Elle est devenue ensuite la Nationale 100, allant de Digne à Avignon par le pont enfin créé sur la Durance à La Brillanne ; ainsi elle a pris beaucoup plus d'importance qu'à l'époque où, seul un bac permettait la traversée de la Durance à cet endroit.

À l'ouest du territoire actuel de Niozelles, un gué sur le Béveron permettait le passage de la *Via Domitia*, grande route antique qui reliait l'Espagne à l'Italie et passait dans notre région par le tronçon de Céreste, Lurs et Sisteron, trois stations mentionnées dans les itinéraires antiques. Elle était encore utilisée au Moyen Âge, sous le nom de Voie publique de Rome.

Elle a une orientation sud-ouest/nord-est en traversant Niozelles ; elle joint le territoire de Saint-Maime à celui de Lurs. Le croisement des deux routes se tenait approximativement au moulin dit « Michel » sur la carte de l'IGN, du nom du dernier propriétaire meunier, mais dont l'appellation plus traditionnelle est Moulin du Carlet.

Une autre voie traverse également Niozelles, et cela au moins depuis le Moyen Âge. Elle relie le quartier antique de Saint-Saturnin maintenant sur la commune de Villeneuve, à Pierrerue. Cette voie d'orientation nord-sud emprunte la vallée d'un petit ruisseau sans nom alimentant le Béveron à partir des crêtes sud des collines de Niozelles.

De même que la voie Domitienne, elle traversait le Béveron par un gué, remplacé au XIX^e par un pont, près du moulin Bassi, du nom du dernier propriétaire meunier, non loin duquel elle croisait, elle aussi, la route devenue nationale qui suit le Béveron.

Ces précisions sont utiles car il se trouve qu'au moins deux châteaux de Niozelles sont proches de ses voies et carrefours.

Trois sites de châteaux construits au cours de l'histoire sont répartis sur la commune.

Le premier château

C'est une « motte castrale », premier édifice significatif des débuts de la féodalité. En rive gauche, il était nommé *Roca de Aldefred*²³ en 1031 dans l'acte conservé par l'abbaye Saint-Victor de Marseille.

22. Les langues celtiques ont donné *beber* en bas-latin, *beaver* en anglais, *bever* en allemand. Mais c'est le mot castor, venu du grec par les Romains, qui a perduré pour désigner l'animal, tandis que le mot d'origine celtique a subsisté pour des hydronymes comme Béveron, chez nous, ou la Bièvre dans la région parisienne, pour des cours d'eau fréquentés par les castors (Janette Quézel, *Les hydronymes locaux*, bulletin du PPF, n° 12, 2009).

23. Même référence que note n° 5, dans la définition des limites : *ab occidente, sicut via ascendit usque ad codaminam dominicam, in roca de Aldefred...*

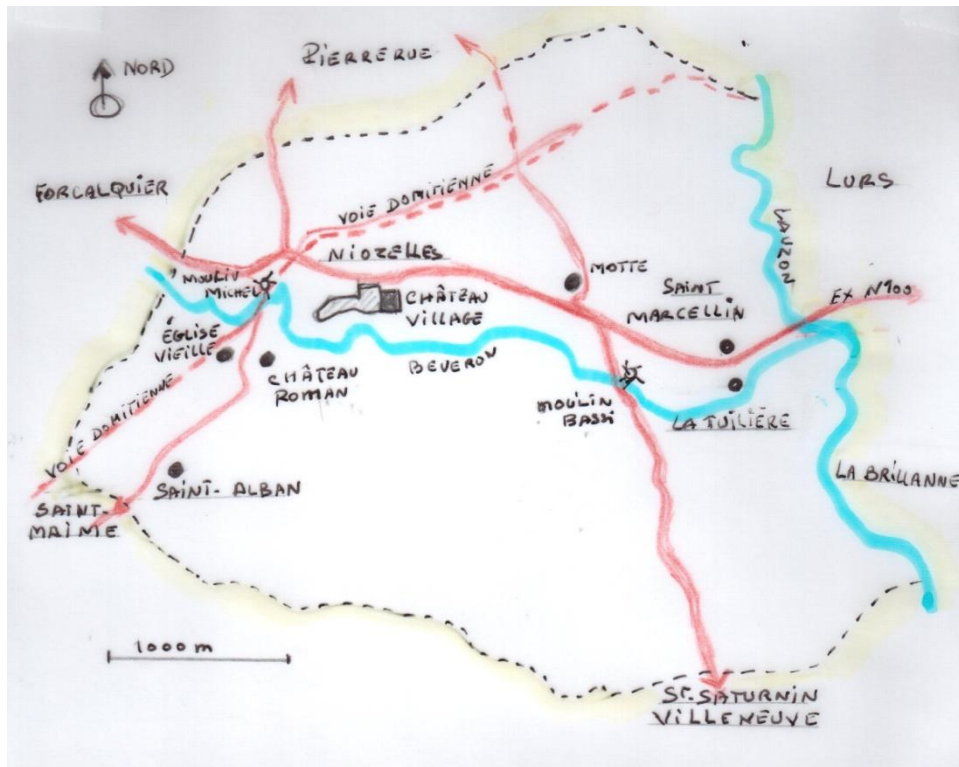


Fig. 1 : plan de Niozelles avec situation des cours d'eau, chemins et sites castraux.



Fig. 2. Proposition de reconstitution de l'état 2 de la motte castrale, vue du sud-est (aquarelle de J.-M Gassend tirée de *Mottes castrales en Provence* de Daniel Mouton).

Isnardus, sa femme Dalmacia et leurs fils, Isnardus, Willemus et Rostagnus, font don de l'église Saint-Marcellin et ses possessions²⁴ à cette abbaye. L'étendue de ces biens est définie en précisant leurs limites parmi lesquelles est citée la « *roca de Aldefred* ». Autour de l'An mil, *roca* désignait une motte castrale.

Ces possessions sont situées dans la « villa de Niozelles ». Le terme « *villa* » à cette époque désigne un grand domaine, un territoire administré par un ou plusieurs seigneurs laïcs ou religieux. Le seigneur Isnard donateur, qui possède l'église Saint-Marcellin et son grand domaine proche de la motte, est-il aussi possesseur des autres parties de la villa de Niozelles²⁵ ?

Quant à Aldefred dont la motte porte le nom et qui a sans doute établi cette fortification, il n'a pas été repéré dans d'autres textes. Était-il encore vivant à cette époque qui, les fouilles archéologiques l'ont révélé, correspond à l'abandon de la motte ?

Il est difficile de se faire une idée, sans plus de documents, sur les partitions du territoire, les influences et interactions simultanées ou successives de ces personnages.

Mais voyons ce qui a été découvert au cours des fouilles effectuées par Daniel Mouton²⁶ :

La motte castrale, premier établissement témoignant de la partition féodale du territoire, surplombe la route royale tardo-médiévale (maintenant D 04.100) et son carrefour avec le chemin de Saint-Saturnin de Villeneuve.

La fouille archéologique réalisée par Daniel Mouton entre les années 1990 à 1995, a révélé les bases du deuxième et dernier état des constructions : une tour (**fig. 2**) ceinte d'une muraille en pierre, installée sur un mamelon. Plusieurs années après la fouille, une dizaine de mètres en contrebas de la motte du côté est, m'a été signalée par des habitants de Niozelles l'ouverture d'un talus et la découverte de deux squelettes ; mais surtout, on pouvait voir dans la coupe, des sols aménagés sur un lit de grosses pierres. Ils étaient parsemés de nombreux tessons de poteries grises, identiques à ceux observés sur la motte. Ils révèlent, une basse-cour qui n'avait pas été décelée. On ne connaît donc pas la topographie de cet habitat non fouillé, mais ses dimensions sont limitées à celles du petit plateau qui l'accueille : une centaine de mètres carrés.

Ultérieurement encore, en 2000, au cours de travaux sur la route D04.100, au pied du mamelon (**fig. 3**) qui porte la motte et la basse-cour, du côté sud, a été découverte une aire d'ensilage²⁷. On y conservait les récoltes pour les occupants de la motte et des habitants, probablement regroupés en ce lieu²⁸, car il est improbable que ces silos aient été isolés.

Il y avait donc un habitat associé à la motte et recouvert ensuite par la route²⁹. Des fortifications, au moins construites en bois, devaient défendre l'ensemble, mais nous n'en avons aucune preuve, la fouille ayant été concentrée sur le sommet de la butte ou sur les

24. (...) des terres cultivées ou incultes autour de cette église, ses vignes et ses près, ses garrigues, collines et plaines, ses cours d'eau, ses arbres au territoire de la villa Nuazellas (...).

25. Rien ne précise s'ils sont aussi seigneurs du territoire de la motte qui n'est mentionnée que comme repère-limite de terres données, c'est donc un point remarquable pouvant ne pas faire partie des possessions d'Isnard.

26. Docteur en archéologie médiévale, thèse à l'Université d'Aix en Provence, 2003.

27. Aire d'ensilage : série de silos creusés dans le substrat ; ils peuvent être de tailles différentes et sont destinés à stocker les céréales.

28. Fouilles de sauvetage réalisé par Catherine Barra, Joël-Claude Meffre, Éric Yebdri. Ils ont fouillé sept silos dont six avaient 1 m de diamètre pour 50/60 cm de profondeur résiduelle, la partie haute ayant dû être arasée par le temps. La profondeur d'origine est estimée à 80/90 cm. L'un d'eux, plus grand, avait 1,70 m de diamètre et 1,53 m de profondeur. Des bribes de céramiques de même nature que celles de la 2^e période de la motte permettent de les estimer contemporains.

29. En 1999, Lucas Martin, au cours d'un sondage sans doute préalable à ces travaux, avait détecté des vestiges préhistoriques et protohistoriques, mais surtout des vestiges médiévaux, lauzes, pavements de sols, mur de pierres liées à la terre, sol rubéfié (foyer), etc., pouvant témoigner d'un habitat.

La motte castrale



Fig. 3. Le profil de la motte.



Fig. 4. Panorama de l'emprise des fouilles.



Fig. 5. Reste de l'entrée de l'enceinte de la motte.



Fig. 6. Pot à bec ponté, musée de Forcalquier.

silos. Ces derniers témoignent des belles terres cultivées qui dépendaient du maître de la motte ou de son successeur.

On remarque la pérennité du site car il correspond, à une cinquantaine de mètres de là, à la ferme de « La Grande Bastide » qui évoque par son nom, le centre d'une ancienne possession seigneuriale.

La thèse de doctorat d'archéologie de Daniel Mouton a présenté la conclusion de ses fouilles et précisé certaines façons inconnues de vivre à cette époque datée entre les années 975 et 1030.

Il y avait une forge, des chevaux (fers à cheval, clous) ; l'armement guerrier ou de chasse était représenté par des arbalètes, des arcs des lances (pointes de flèche et carreaux d'arbalète). On y élevait des moutons que l'on tondait (forces) et dont la laine était filée (fusaiöles et traces d'implantation d'un métier à tisser supposé) ; les chèvres étaient présentes (jattes et égouttoirs à fromage) ; les pots retrouvés ont révélé une cuisine surtout composée de viandes bouillies (pots à cuire à large col et pots à bec ponté pour retenir les viandes ou légumes quand on versait le bouillon **(fig. 6)**) ; les viandes venaient surtout du porc ou sanglier, ou mouton ou chèvre, les cervidés étant peu représentés. Il y avait aussi des volailles et des œufs (os divers et coquilles).

L'eau était conservée dans des pots à bec verseur ; il est à noter que, comme souvent à proximité des mottes, une source était présente dans un petit ravin latéral. Enfin, en dernière période, la motte abritait un moulin à huile sans doute banal vu sa position en hauteur sur le site seigneurial.

Des portes ou coffres étaient fermés par des serrures (clefs) et le chef de la place était d'un certain rang (garnitures en os gravé sur un petit coffre à monnaies ou bijoux).

Les pièces de monnaie étaient rares (seulement le quart d'une pièce avait été déposé dans le pot de fondation sous la tour) ; la vaisselle était grise car le procédé de fabrication à four fermé, pour les rendre imperméables, les teintait en gris ou noir.

Les objets les plus importants de cette fouille sont maintenant exposés au musée de Forcalquier qui présente des poteries grises reconstituées, des objets métalliques, en os ou en corne de cervidés dévoilant les détails de la vie sur cette motte. Deux de ces poteries et des carreaux d'arbalète ont été exposés en 2014 à l'exposition Charlemagne à Aix-la-Chapelle.

La chronologie de l'implantation et l'évolution de cette motte, précisées par les fouilles archéologiques, ont été publiées et décrites dans une publication spécifique sur les mottes résumant la thèse de Daniel Mouton³⁰. Il est certain que la tour, marquant le paysage était symbole de la puissance de son possesseur sur le territoire alentour.

Actuellement les traces des fouilles sur ce site non abrité, deviennent invisibles dans la végétation qui repousse (**fig. 4 et 5**).

À une centaine de mètres à vol d'oiseau, en direction de La Brillanne, toujours sur l'ancienne route royale existe le quartier Saint-Marcellin qui pérennise le nom, et probablement le site de l'église Saint-Marcellin, objet de la donation.

En modifiant les coteaux de la route au milieu du XX^e s, on a retrouvé des tombes ; vers 1995, j'y ai personnellement découvert des tessons médiévaux et des tesselles de verre³¹.

Cette église, objet de la donation, existait en 1031. Mais elle a pu exister bien auparavant, car les tesselles de verre apparaissent durant l'Antiquité tardive. Dans ce même quartier, un lieu tout proche « la Tuilière » sur la rive du Béveron, a révélé des ratés de cuisson de poteries

30. *Mottes castrales en Provence*, DAF 102, Éd. Maison des Sciences et de l'Homme, Paris, 2008.

31. Les tesselles sont les petits cubes avec lesquels on élabore les mosaïques dès l'Antiquité. Elles peuvent être de différentes matières : marbres, pierres colorées, terre cuite. Celles en verre sont plus tardives (Haut Moyen Âge).

sans doute antiques. Il n'est pas impossible que le territoire de Saint-Marcellin ait déjà figuré sous le nom d'une des *colonicae* de la *villa Betorrída* du polyptyque de Wadalde en 814, dans laquelle est signalé un *presbyter*, un prêtre ou un clerc, sans mention des églises dont ils relèvent.

On ne sait quels rapports ont existé entre ces deux sites, castral et religieux qui, distants de 700 m, ont coexisté aux alentours de l'An mil. La motte a-t-elle été établie à cet endroit là, à cause de la proximité de l'église préexistante et d'un habitat qui pouvait l'accompagner ?

À toutes ces questions une fouille aurait peut-être apporté des réponses, mais à l'époque de la découverte de tombes au quartier Saint-Marcellin, on ne portait pas la même attention aux trouvailles archéologiques.

Le deuxième château

Il est en rive droite du Béveron : la Tour Ruinée sur la carte IGN. Juché au sommet d'une colline (**fig. 7**) il commande militairement le gué de la « route publique de Rome ».

On trouve sa trace historique en 1126 où il est l'objet d'une indemnité de guerre³² ; il passe des possessions d'Hugues de la Roque à celle du Comte Guillaume et devient château comtal.

Mais quand a-t-il été établi précisément ? On s'interroge : en 1031, Isnard, le donateur de Saint-Marcellin, avait-il une résidence à Niozelles ? Était-ce déjà ce deuxième site castral, de l'autre côté du Béveron ? Quels étaient les liens familiaux éventuels entre Hugues de la Roque qui possédait Niozelles quatre vingt dix ans après, avec ce prédécesseur ?

Est-ce le comte Guillaume qui a rebâti le château dont on voit les restes, sur ceux du premier château nouvellement acquis ?

Actuellement les ruines d'une tour-donjon circulaire (**fig. 8**) occupent encore le point le plus élevé, au Sud-ouest du site archéologique. La tour malheureusement a été épierrée tout autour de sa base (**fig. 9**) ; on a enlevé les belles pierres de taille qui composaient son parement externe. Cela donne l'occasion d'observer le « blocage », c'est-à-dire la partie interne du mur située entre les deux faces, extérieure et intérieure. Il est constitué de pierres « tout venant » noyées dans un mortier très solide à base de chaux. La partie supérieure de la tour a été abattue et on ne peut évaluer sa hauteur originelle. Alors qu'elle est circulaire extérieurement (5,60 m environ de diamètre), à l'intérieur elle est de plan carré (environ 3,50 m) et porte encore le départ d'une voûte effondrée : celle-ci couvrait donc le rez-de-chaussée : elle montre la coupe des couches du sol de la pièce à l'étage. Il y a des traces d'escalier. Le sol des étages au-dessus semble avoir été constitué de planchers. L'entrée de la tour devait être logiquement en hauteur, l'arasement de la partie supérieure en a effacé les traces éventuelles. Actuellement, une ouverture basse, tardive, éventre le côté est de sa base et permet de mesurer l'épaisseur du mur : 1,50 m. On ne peut imaginer cet espace exigü comme logis seigneurial mais seulement comme lieu de garde et de refuge.

Immédiatement au dessous de l'éminence qui porte la tour, au nord, une petite esplanade laisse imaginer une cour où devaient se trouver d'autres bâtiments. À l'est de cet espace un ressaut formant limite présente un tas important de pierres qui pourrait résulter de l'effondrement d'une habitation ou d'une tour.

32. Arch. des B-du-Rh., B 278 : en 1126 Hugues de la Roque (de Volx/Villeneuve) et ses fils cèdent comme indemnités de guerre à Guillaume, comte de Forcalquier, leur suzerain, le château de Niozelles.

Le château roman



Fig. 7. Vue d'ensemble du château roman, au sommet on distingue la tour-donjon.

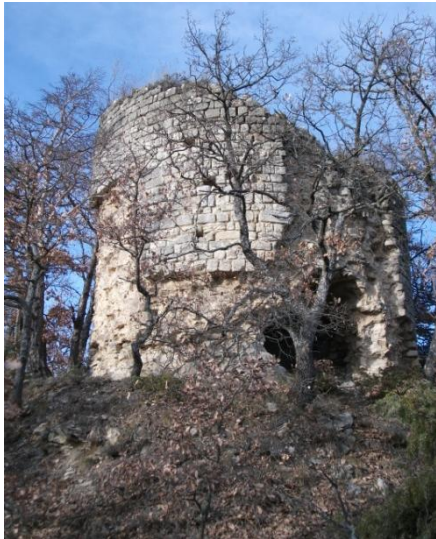


Fig. 8. La tour vue du sud.



Fig. 9. Détail du parement et du blocage de la tour.



Fig. 10. Le mur d'enceinte et de soutien ; noter les trous de boulins.

Encore au-dessous de cette cour, au nord, la pente plus douce de la colline est parsemée de ruines ; il s'agit de celles du *vicus vetus* ou village vieux qui était venu s'accoler au château.

Une enceinte entourait l'ensemble, au sud il en reste un grand mur (**fig. 10**) d'environ 6,60 m de hauteur ; il soutient le fort dénivelé de ce côté de la colline. Ce beau pan de muraille, d'une trentaine de mètres de longueur, constitué de moellons bien appareillés, typiques de l'architecture romane, porte des trous de boulin. Un angle de cette muraille marque son changement d'orientation : elle défendait aussi le côté sud. À partir de cet endroit, la muraille disparue laisse apparaître le socle rocheux sur lequel le château a été établi.

Au nord-est le site surplombe un coude du Béveron ; la pente accentuée, la végétation et les arbres ont contribué à détruire ce système défensif dont on ne distingue plus que quelques bribes de murs.

On aurait pu supposer que ces deux sites castraux aient pu successivement regrouper l'habitat du terroir de la commune. Il n'en est rien car, grâce à des prospections archéologiques³³, on a pu établir que, parallèlement un habitat, conséquent si l'on en juge par le nombre de tessons de poterie retrouvés sur le site, existait autour d'un établissement religieux, la chapelle Saint-Alban datant au moins du XI^e siècle. Elle est située à 750 m à vol d'oiseau et l'on peut constater la même configuration qu'à Saint-Marcellin : la présence d'un site religieux à 700-800 m du site castral.

Les deux sites castraux décrits ci-dessus se sont-ils relayés ? Les dates fournies par l'archéologie situent la première occupation de la motte vers 975 et son abandon vers 1030 et historiquement c'est en 1031 qu'Isnard a des droits sur Niozelles. Mais on n'a aucune précision sur sa résidence. J'ai retrouvé, au bas de la colline du deuxième château, de la poterie grise de même facture que celle de la motte et de celle de Saint-Alban. Cette découverte laisse supposer qu'au moins un habitat était déjà perché sur ce deuxième site castral vers le milieu du XI^e. Mais ce site était-il déjà lieu d'une résidence noble ?

Seule une fouille archéologique pourrait déceler des traces de cette époque pour confirmer les ramassages de surface.

La colline jumelle de celle du château roman porte encore le nom « Église-Vieille », site de l'église paroissiale au moment de l'occupation du Vieux Village et du château. Dans les années 1933, dans le bulletin paroissial, le curé de Niozelles écrivait qu'on en voyait nettement les ruines. Actuellement une maison ayant utilisé de vieux bâtiments y a été construite. Nous n'avons pas pu explorer ce lieu privé, ni repérer si des vieux murs ont été remployés.

Je pensais que cette église était l'église Sainte-Marie, la plus ancienne après Saint-Marcellin puisqu'elle est mentionnée dès 1095³⁴. Mariacristina Varano³⁵ pense qu'il s'agit de Saint-Étienne qui, elle, n'est apparue qu'en 1155 dans une bulle papale précisant les biens du chapitre de Saint-Mary³⁶ sur les édifices de culte parmi lesquels Saint-Étienne de Niozelles. Par conséquent l'église paroissiale serait Saint-Étienne.

La situation géographique de l'Église-Vieille est notable car elle surplombe le tracé supposé de l'ancienne *Via Domitia* qui passe sur son versant nord-ouest pour rejoindre le gué du Béveron.

33. Article « La chapelle Saint-Alban retrouvée » dans le *bulletin du Patrimoine du pays de Forcalquier*, n° 5, 2002.

34. Archives dép. des B.-du-Rh, fonds Albanès, 26 F 28, Charles évêque de Sisteron donne à Saint-Victor Sainte-Marie de Niozelles.

35. Mariacristina Varano, « Espace religieux et espace politique en pays provençal au Moyen Âge, IX^e-XIII^e siècles ». Thèse de doctorat d'archéologie, Université d'Aix.

36. Suivant les différents historiens « Saint-Mary » ou « Saint-Mari », en fait le nom vient de « Marius ».

Il serait intéressant de pouvoir déterminer sur le terrain à quel moment cet édifice est apparu. Et, dans le cas où il s'agit bien de Saint-Étienne, cela pose la question de la localisation de Sainte-Marie, ce qui n'est pas explicité dans cette thèse.

La donation de Saint-Marcellin fut confirmée par Gérard, évêque de Sisteron vers 1060-1064³⁷. Par ailleurs, on l'a vu, les découvertes archéologiques montrent qu'au XI^e déjà, existait une chapelle sur le lieu de Saint-Alban (chapiteau du XI^e siècle découvert). Cela nous permet d'en déduire qu'au XI^e, au moins trois églises, Saint-Marcellin, Sainte-Marie et Saint-Alban sont édifiées sur le territoire de Niozelles.

Mais voilà qu'au XII^e siècle, en 1155, une bulle du pape, énonçant les bénéfices du chapitre de chanoines de Saint-Mary de Forcalquier, mentionne une église Saint-Étienne, pour laquelle ils ont les prébendes et la dîme. En 1178, on trouve une nouvelle mention de cette église dont la fonction n'est pas précisée ; la même année, un vicaire de Niozelles est aussi prieur de Sainte-Marie et de Saint-Marcellin de Niozelles. C'est encore le cas, un siècle plus tard, en 1274. Aux XII^e et XIII^e, il y a donc quatre églises (si l'on y inclut encore Saint-Alban). Une seule d'entre elles est paroissiale. On peut supposer qu'elles correspondent à quatre noyaux de population, répartis de part et d'autre du Béveron.

Quant à l'histoire de Niozelles pour cette époque : en 1220 Guillaume de Sabran, fils d'Adélaïde et petit fils du comte Bertrand, revendique le comté de Forcalquier, après la mort de son oncle Guillaume. On lui accorde en dédommagement les terres de Niozelles (ainsi que celles de Dauphin, Chateauneuf et Peipin, etc.) sans mention de châteaux sur ces terres.

En 1240 son épouse cède ses droits sur Niozelles à Isnard de Dauphin.

En 1337, un autre Guillaume de Sabran est seigneur de Niozelles, Dauphin, ainsi que coseigneur de La Tour d'Aigues. En 1353 il marie sa fille Agnès au baron d'Oraison. L'acte est passé dans la « forteresse » de Niozelles.

Le château et le vieux village étaient désertés à la fin du XIV^e siècle : peste et brigandage avaient anéanti les populations. En 1400 le lieu est dit abandonné³⁸. Mais nous avons des bribes d'histoire avec des actes précisant que ce sont des chanoines de Saint-Mary de Forcalquier qui possèdent les biens attachés aux églises de Niozelles, au cours des XV^e et XVI^e siècles.

Il conviendrait de préciser quels furent les autres seigneurs de ce château et de la seigneurie de Niozelles après cette triste fin du XIV^e siècle ; le château était-il en état de les accueillir ? Quelles réparations ou innovations ont-ils réalisées ? Eurent-ils une autre résidence locale ? Que se passa-t-il à Niozelles entre cette époque et le XVI^e s. où peut-être fut commencée la construction du troisième château ? C'est une tout autre recherche.

Le troisième château

Il est rive gauche du Béveron et daterait du XVII^e siècle ; il borde le côté haut de la place du village actuel. Les autres bâtiments, autour de cette place en forme de triangle, semblent avoir été les dépendances du château : écuries, étables, granges et logements de la domesticité – en somme la dernière forme de la basse-cour – plus tard transformés en habitations.

Le château a été édifié sur la partie la plus élevée de l'arête bordant le Béveron, sur laquelle est bâti le village actuel de Niozelles. Il présente un plan en U avec deux ailes latérales (Est et Ouest) reliées par un bâtiment plus bas qui était encadré de deux tourelles. Malgré leur présence et l'aspect massif du château, celui-ci n'a rien de défensif.

37 Cartulaire de Saint-Victor, tome II, p.6, paragraphe 660.

38 Archives départementales des Bouches-du-Rhône, 199 et 200

Le château des Glandevès



Fig. 11. Façade ouest avec la seule tour subsistant.



Fig. 12. Façade sud avec grand portail sud.



Fig. 13. Portail sud.



Fig. 14. La fontaine.

Une seule tourelle, manifestation de prestige, demeure, la deuxième aurait été abattue lors de la Révolution ou lors de la rébellion de Gaspard de Glandevès d'après l'un des propriétaires.

La façade ouest (**fig. 11**) qui s'offre à nous sur la place du village, ne comporte qu'une petite porte au bas de la tour d'angle, sans doute tardivement ouverte, afin de donner accès à sa partie du château par un des copropriétaires. Une grande ouverture datant du XVIII^e siècle éclaire une belle salle intérieure dont le plafond plâtré porte encore des moulures du XVIII^e s.

Les autres ouvertures, plutôt de petite taille et irrégulières, n'ont rien de remarquable mais nous permettent de constater que le château comporte deux étages. L'attention est attirée par la génoise à cinq rangées qui permettent d'écarter la pluie de cette haute façade et de la protéger du ruissellement mais qui n'avaient peut-être pas de signification quant à la noblesse des occupants.

À gauche de cette façade on trouve un mur de clôture et le portail qui s'ouvre sur la cour cavalière dont on reparlera plus loin.

La façade sud (**fig. 12**), où se situe encore une grande entrée (**fig. 13**), est la plus remarquable du point de vue architectural. Elle s'ouvre par quatre fenêtres aux encadrements soignés ornés d'une clef saillante, sur des jardins privés en terrasses, d'où un escalier permet la descente vers le ruisseau du Béveron. Les encadrements des fenêtres et de la porte sont les seuls décors extérieurs de ce château qui n'affiche ni balcon, ni grille en fer forgé, ni escalier extérieur. Cependant ce niveau représente « l'étage noble », ici au premier étage par rapport au sol du jardin.

À l'intérieur, une salle centrale s'ouvrant par deux des fenêtres comporte une haute cheminée décorée de gypseries (**fig. 15**), bien conservées, hormis la disparition d'une partie haute centrale et l'intérieur d'un encadrement ajouré portant peut-être les armes des Glandevès. Une récente restauration relève l'ampleur de cette pièce de réception couverte d'un plafond à la française à la magnifique poutraison intacte (**fig. 18**).

Elle est encadrée par deux autres belles et hautes pièces s'ouvrant chacune par une fenêtre dans la façade sud. La salle de l'angle sud-est possède elle aussi une belle cheminée dont le décor central du cadre ovale, peut-être détruit, a été remplacé par une glace (**fig. 16**).

La façade à l'est porte des fenêtres donnant du jour aux pièces correspondant à l'aile est, non visitée.

La quatrième façade du côté nord (**fig. 19**) est sans doute la plus remaniée. On ne peut y accéder qu'à partir de la place du château par un portail daté de 1753³⁹ donnant accès à une cour cavalière. Sur le côté gauche de la cour une fontaine monumentale (**fig. 14**), d'époque classique (XVII^e) avec abreuvoir, a perdu les têtes de lion dont la gueule devait servir à l'écoulement. L'aqueduc qui l'alimente toujours vient de la colline du Défends. Il passait autrefois, sur deux arches, au dessus de la l'ancienne route royale/nationale (AD 04100). L'eau court ensuite vers le lavoir public restauré, en contrebas des jardins du château ; elle finit par servir à l'arrosage des champs.

Face au portail des bâtiments, dont les murs gardent la trace d'une entrée haute et cintrée, font penser à l'écurie. C'est par cette cour que l'on entrait dans le château en voiture ou à cheval.

39. À cette date, c'est le petit-fils de Gaspard « le Grand Niozelles », nommé Pierre Gaspard de Glandevès, né en 1714 à Marseille qui est seigneur-marquis de Niozelles, Pierrerue et Consonoves. Il sera le père du dernier seigneur de Niozelles Antoine J. L de Glandevès, condamné à mort sous la Révolution en 1794, d'où la vente de ses biens de Niozelles.



Fig. 15. La cheminée en gypserie de la salle de réception.

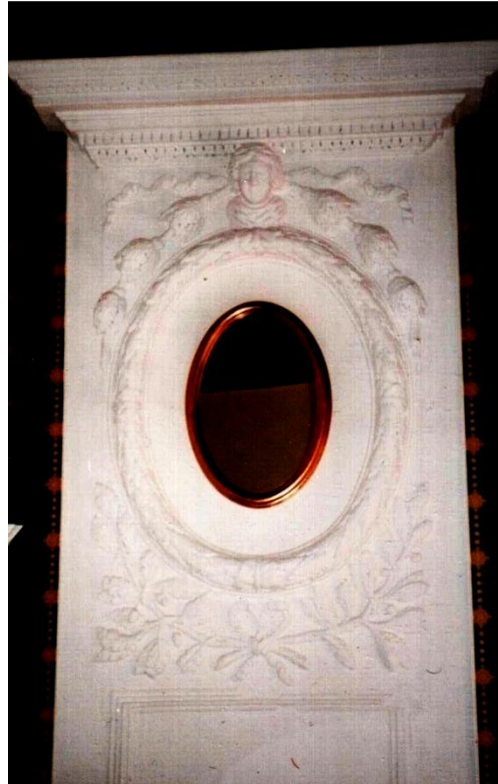


Fig. 16. Cheminée de la salle sud.



Fig. 17. La porte de la façade nord.



Fig. 18. Plafond à la française et les énormes poutres.



Fig. 19. Façade nord et sa courette donnant sur la cours cavalière.



Fig. 20. La lanterne de l'escalier.

À droite de la cour, la façade nord du château est en retrait. Une courette dallée de pierres qui s'inscrit dans le plan U est séparée de la cour cavalière par un mur percé d'une ouverture qui devait comporter une porte : on y voit des gonds conservés.

Cette quatrième façade est absolument insignifiante et comporte des petites ouvertures. Les deux ailes latérales bordent la courette, seule l'aile sud est ouverte sur cet espace par deux fenêtres sans doute récentes. De ce côté on pénètre dans le château par une porte de taille moyenne dont le vantail du XVII^e ne donne en aucune façon l'impression d'une entrée noble. (**fig. 17**).

Le morceau de choix, monumental, est cependant là, au bout du couloir sur lequel donne cette porte, appuyé sur le côté intérieur de cette façade nord ; c'est un escalier-lanterne à balustres en gypserie qui s'élève sur trois étages (**fig. 20**). Il dessert l'ensemble de l'édifice. Il est bâti sur quatre supports verticaux, constitués par des troncs de grands arbres, enduits de plâtre et reliés entre eux par des arches qui constituent une cage-lanterne servant de support aux marches (**fig. 21**). L'autre extrémité des marches s'appuie sur des murs très minces enveloppant la cage d'escalier et sur le mur nord percé de petites fenêtres qui apportent l'éclairage nécessaire. L'escalier est malheureusement en très mauvais état ; il a perdu ses balustres dont trois seulement demeurent (**fig. 22**). Chaque étage de l'escalier comporte trois volées⁴⁰ séparées aux angles par un petit palier carré, un repos, et un grand palier rectangulaire, qui dessert les salles des niveaux concernés. Le palier du premier étage par rapport au jardin, mais de plain-pied avec l'entrée sur cour, est pavé de tomettes losangiques appelées « navettes ». C'est « l'étage noble » où nous avons déjà vu la grande salle de réception.

Cet escalier original, qui pourtant ne comporte aucun décor de gypserie est d'une grande légèreté. Il mériterait un sauvetage et une restauration, hélas impossibles à assumer par les seuls propriétaires.

Après avoir visité cet ensemble, il semble donc que l'entrée noble du château était, en fait, le portail sur jardin qui s'ouvre sur un hall de belle taille. Celui-ci donne accès au départ de l'escalier dont les premières marches sont en pierre, suivies de marches en plâtre et bois pour aboutir au premier étage que l'on connaît déjà.

Mais ce hall d'entrée, dont le pavement de dalles de pierre détruit a été remplacé par un sol caladé, n'offre actuellement aucune trace de décor architectural ou peint que devrait comporter une entrée officielle. Il se situe à un niveau (rez-de-jardin) où il est entouré de caves. Les dimensions du départ de l'escalier paraissent exigües par rapport à celles du hall d'entrée. Ce sont pourtant celles du reste de la cage d'escalier mais, à ce niveau, la première et la deuxième volée de marches étant cloisonnées par les murs des caves mitoyennes, ne présentent pas l'effet aérien et la belle largeur que l'on commence à percevoir dès la 3^e volée s'ouvrant sur la lanterne au premier étage. En somme, la belle entrée est au rez-de-jardin mais la partie noble ne commence qu'au premier.

À droite du départ de l'escalier, un couloir aveugle s'enfonce vers le nord jusque sous la courette. Il dessert des caves à demi enterrées sous l'aile est. Un des espaces a pu servir de chapelle castrale citée à une période de la vie du château⁴¹.

En effet, ce local, maintenant morcelé en deux et rempli des fûts du XX^e siècle, possède deux travées voûtées d'arêtes (assez maladroitement), mais les murs et les voûtes sont enduits de plâtre. On peut y remarquer des traces de peintures murales, trop dégradées pour pouvoir distinguer des motifs.

40. En architecture : portion d'escalier comprise entre deux paliers.

41. Les premiers enfants de Gaspard de Glandevès nés à Niozelles sont baptisés « en la chapelle du château » en 1677, 1680, 1682 ; par contre, Jean Joseph né en 1687, sera baptisé en l'église paroissiale (d'après *Les Glandevès, seigneurs de Niozelles* d'Alain Agnel).



Fig. 21. Divers aspects de l'escalier-lanterne en gypserie.



Fig. 22. Les balustres conservés.

Aussi dans ce hall, à droite, s'ouvre la porte des cuisines où les traces d'un foyer, à large hotte détruite, se laissent deviner, mais il subsiste un petit four à pain intact dans un angle.

Dans ce hall encore, à gauche, démarre un couloir desservant plusieurs caves-réserves voûtées, de plans irréguliers, et dont les murs porteurs sont bien plus larges que dans les autres parties du château. Ils pourraient être l'indice d'une première construction, reprise et étendue ensuite. Cette partie du château date-t-elle du temps des de Joye, propriétaires seigneurs de Niozelles durant le XVI^e s. jusqu'en 1626, date où la seigneurie est acquise par les Glandevès. Cependant, actuellement aucun décor d'architecture ne laisse supposer des parties datant de cette époque. La porte la plus ancienne conservée à l'intérieur (porte de l'ancienne cuisine) est de style Louis XIII donc vers le milieu du XVII^e. L'escalier et ses balustres correspondent aussi au XVII^e siècle.

Le plus fameux des propriétaires fut Gaspard de Glandevès qui soutint la rébellion des consuls de Marseille. Condamné à mort, réfugié en Espagne, il refusa de rejoindre ses amis espagnols pour guerroyer contre son roi, Louis XIV. Ce qui lui valut d'être finalement gracié. Mais étant banni de Marseille, il vécut en son château de Niozelles et fut pratiquement le seul seigneur y ayant eu des enfants. Il est probable que tous les embellissements du château, escalier et cheminées, aient été faits à son époque, entre 1670 et son décès en 1714.

Il participa à l'élaboration ou à la réédification⁴² de l'église paroissiale actuelle (**fig. 24**) portant la date de 1685. Il fit ajouter une chapelle où il fut enterré en 1714 dans le tombeau où reposait sa mère, Marguerite de Félix.

Cette église fut construite sous le vocable de Saint-Étienne. Reprenait-elle l'emplacement de l'église Saint-Étienne connue dans les textes dès 1178, mais non localisée précisément ? Le curé de Niozelles a noté dans le bulletin municipal qu'elle avait été construite sur

42. Une partie de l'église pourrait être antérieure à cette construction ou reconstruction.

l'emplacement de tombes. N'est ce pas un indice de la présence d'une église précédente ? Mais, plusieurs tombes ont aussi été trouvées au sud-est de la Grande Bastide, à proximité du chemin de Saint-Saturnin ; est-ce la localisation de Notre-Dame ou de Saint-Étienne ? La question reste posée.

Si vous venez vous promener à Niozelles, ne manquez pas de descendre au lavoir et remarquez, au passage, l'escalier venant des terrasses du château, passant par-dessus le chemin public (**fig. 23**).

Allez aussi voir l'église joliment redécouverte par un groupe de villageois. Car, dans les années soixante, la grande tornade blanche iconoclaste a atteint Niozelles. On y avait aboli tous les décors et tout comme à Mane où les saints de plâtre colorié, peut-être relégués là par Pierre Martel qui les jugeait sans valeur, ont atterri dans les caveaux remplis d'ossements. À Niozelles on a fait grimper les saints de plâtre colorié dans les combles (où ils sont peut-être encore) et on a repeint tout le reste en blanc, y compris une petite vierge de bois sculpté !

En conclusion de cet article il ressort que, malgré ces nombreuses découvertes de toutes les périodes de l'histoire⁴³ à Niozelles, il reste à faire de sérieuses recherches archéologiques sur le château d'époque romane et le *vicus vetus* d'une part, et d'autre part des recherches historiques et architecturales sur le château du village, méconnu jusqu'à présent. Il reste aussi à retrouver des précisions sur les églises et enfin à réunir le tout dans une monographie.

Mais si vous allez voir les sites des châteaux, il faut savoir que se sont des propriétés privées, que le château du village ne se visite pas et que le *castrum* médiéval et la motte sont protégés par des lois condamnant sévèrement toute atteinte à l'intégrité des sites archéologiques.

Jeanine Bourvéau-Ravoux,
novembre 2014

Les cotes d'archives des documents cités m'ont, pour la plupart, été fournies par notre regrettée amie Christiane Boekholt. Tous mes remerciements à Mme Ollivier, Monsieur Coursin et Monsieur Delaye pour les visites qu'ils m'ont permises et leurs autorisations à publier des photos



Fig. 23. Passage pour descendre vers le Béveron.



Fig. 24. Porte de l'église de Niozelles, 1685.

43. On a même découvert à Saint-Alban, une stèle à Jupiter : *bulletin du Patrimoine du Pays de Forcalquier*, n° 8, 2005.

Étymons oronymiques pré-indo-européens en pays méditerranéen (VI^e partie)

Poursuivant l'exploration des étymons pré-indo-européens en pays méditerranéen à l'origine d'innombrables oronymes et hydronymes présents tout autour de *Mare Nostrum* et en s'appuyant essentiellement sur les travaux du grand linguiste Charles Rostaing⁴⁴ et ses éminents collègues italiens, voici une nouvelle livraison d'oronymes qui vient donner une suite aux bulletins n° 10, n° 13, n° 14 quand le bulletin n° 11 traitait de racines à double référent oronyme-hydronyme et le bulletin n° 12 d'hydronymes locaux.

Parmi les toponymes à racines antiques, il faut remonter jusqu'au –IV^e millénaire au moins. Laissons parler Charles Rostaing : « Pour qu'un toponyme puisse être considéré comme faisant partie du substrat pré-indo-européen, il faut que la racine dont il provient... ne puisse s'expliquer par aucune des langues indo-européennes connues qui ont été parlées dans la région où on le trouve... et qu'il ne s'explique ni par le latin, ni par le celtique, ni éventuellement sur la côte, par le grec... »

Cette nouvelle série comporte deux séquences partant du phonème [K] correspondant au sens de montagne, colline, hauteur, rocher. Rappelons que le bulletin n° 10 dont le thème était la pierre-rocher comportait une séquence KAL-KLAP-KAR parmi les cinq étudiées, issue de la même base.

Séquence KAM-KAN-KANT-KEM-KEN-KENT-KIM (hauteur-montagne)

La racine KAM, utilisée en *Camar* (hauteur arrondie et chemin) est au départ du chemin-cheminée latin *camino-camminus* des langues romanes, ainsi que nos jambes-gambettes et le dieu Mars – Gamulus. Auparavant, le grec *Kampê* et le gaulois *cambo* avaient emprunté cette courbe-méandre.

CAMUNDUS. Ancienne localité de la Maurienne (Savoie).

CAMARGUE. *Camargas* en 920. Etymologie controversée. Le *Robert historique* donne l'arrondi des côtes à partir du grec *Kamaricos*. Rostaing a proposé aussi un patronyme *Camars* de l'époque gallo-romaine. Avatars de KAM.

CAMARET-sur-Aigues (Vaucluse). *Camareto* au XII^e. Sur un coude de l'Aigue. Le village était surnommé « lou Gras » (le riche).

CHAMARET (Grignan – Drôme). *Camareto* au XII^e. Sur une colline arrondie. Le village était surnommé « lou Mâigre » par le riche bien sûr, toponyme palatalisé, en bordure de l'Enclave des Papes.

Cap CAMARAT (Saint-Tropez – Var). CAMARET-sur-mer du Finistère issu du pré-breton *Kamaled* confirme l'antiquité de l'étymon.

Prieuré de GRATEMOINE (Saint-Auban – Alpes-Maritimes). *Sainte-Marie Grade Camunne* au XI^e. À 1 000 m d'altitude. « Gratemoine est dû à un calembour que l'irrespect dont il témoigne à l'égard des moines peut faire dater du Moyen Âge » selon Rostaing. D'autant que les CAMUNNI étaient un peuple ligurie.

CAGNES (Alpes-Maritimes). *Cagnà* au XI^e et *Flumen Cagne* la petite rivière coulant là.

CHANES (La Motte-du-Caire en Haute-Provence). *Chanoa* ou *Canoa* au XIII^e. Sur une petite éminence.

CANNES (Alpes-Maritimes). Sur un promontoire le Mont-Suquet au préfixe pré-indo-européen signifiant tête. *Canna* ou *Canue* au X^e.

LE CANNET (Alpes-Maritimes). Sur le plateau dominant la côte.

LE CANNET-du-Luc (Var). Sur un éperon.

CANET (Viens – Vaucluse). Sur les hauteurs

44. Charles Rostaing, *Essais sur la toponymie de la Provence*, Éd. d'Artrey, Paris, 1950, rééd. Jeanne Laffitte.

CANET (Pyrénées-orientales). Sur une butte. La théorie étymologique de la canne roseau « kania » araméenne, « kanna » grecque, « canna » latine, transplantée en Provence puis exportée en pays d'oïl au XIII^e a cessé de faire des moulinets ! C'est une poignée d'étymons seulement qui ont été à la base de l'élaboration des langues et leurs variations-extensions ont d'abord exprimé les éléments primitifs du paysage comme la pierre, l'eau, le relief, l'habitat. Un site préhistorique attesté est la plupart du temps l'annonce d'un baptême toponymique dans l'eau ou sur la montagne.

Les CANAUX (Andon – Alpes-Maritimes) *Canals* au XII^e. « Hameau accroché au flanc d'une montagne aride et rocailleuse », écrit Rostaing.

CHANAUX (Riez – Alpes-de-Haute-Provence) *Chanals* au XVI^e.

CHANOLLES (Blériers-La Javie – Alpes de Haute-Provence) *Canola* au XII^e, juchée sur son piton à 979 m, « acculé au pied de la montagne de Cheval Blanc », dramatise ce cher abbé Féraud.

LA CHANOLETTE (Alpes-de-Haute-Provence) coule au bas de CHANOLLES avant de rejoindre la Bléone.

CANAULES (Gard). *Canadis* au XII^e.

LACANAU (Istres – Bouches-du-Rhône). Quartier en pleine colline. L'agglutination de l'article féminin est due à la confusion avec *La Cano* du provençal moderne.

La vallée de CHANAAN (Alpes-Maritimes – Alpes-de-Haute-Provence). *Valle Caman* au XI^e. Garnie de nids d'aigles où gîter. Le dérivé du préfixe KAN est suffixé en AN(U) dans toute la Méditerranée. L'allusion biblique perpétue peut-être le souvenir d'un habitant, d'origine hébraïque puisque venant après l'hydronyme le CHANON encore en vigueur au XVII^e. La mutation est intéressante préservant l'essentiel.

CHÉNÉRILLES (Les Mées – Alpes-de-Haute-Provence). *Cananillas* au XII^e avec élargissement de Kanan. Sur son petit plateau à 692 m d'altitude, *Chénarillis* au XIV^e nous dit la palatalisation du C en Ch et l'apparition du R comme, soulèu-sourèu. La chenille française du latin *canicula* apparaissant au XIII^e, n'a pas pu coloniser le lieu déjà nommé par un appellatif au préfixe récurrent dans la région. Le village sur éperon barré, en surveillance de la Bléone des indigènes Bledontici et sous la protection de Saint-Florent dont la sainte demeure vient d'être superbement restaurée, a été rattaché à Malijai en 1971.

CHÉNEREILLE (Loire).

CHÉNEREILLE (Puy-de-Dôme).

CHÉNEREILLES (Haute-Loire). *Chananelas* au XIII^e. Ces quatre derniers villages sont haut perchés.

Le CANADEL (Cagnes – Alpes-Maritimes). Au pied d'une colline.

Le CANADEL (Saint-Tropez – Var).

CANADEL (Aubagne – Bouches-du-Rhône).

Saint-Pierre du CANON (Salon – Bouches du Rhône). *Cannum* au XII^e. Sur un versant de montagne.

Le Grand et Le Petit CANADEAU (Le Beausset – Var). Sur un versant de montagne.

CANATARON (Contes – Alpes-Maritimes). Au pied d'une falaise.

CANDELON (Brignoles – Var). Village au pied du Roc de CANDELON (645 m).

Les CANTABRI. Peuple pyrénéen espagnol non celtisé (à l'inverse du Kent anglais ex *Cantium*, terre d'accueil des Celtes) précédant donc les Celtibères.

Les Monts CANTABRIQUES. Culminant à 2 665 m sur la côte nord de l'Espagne qui borde le golfe de Gascogne.

Le CANTAL. Massif montagneux d'Auvergne s'élevant à 1 855 m au Plomb du Cantal.

Monte CANTARO (Italie). Dans l'Apennin des Abruzzes.

CEMENA. C'est le nom des Cévennes avec l'alternance celtique B/V et M/N. De *Cebenna* en *Cevenna*. En gaulois, Cemenon est une hauteur arrondie et CEMMA se retrouve dans un mont

et un lac en Étrurie (Toscane actuelle). *CEMMENICE* était une région contiguë à la Narbonnaise (Languedoc actuel).

Le Mont-CENIS à 3 377 m entre Maurienne et Vallée de Susa.

Monte CENERE (Suisse) dans le canton du Tessin.

Le Mont CEINDRE, près de Lyon.

IN LOCO CENTRO au XI^e devient Saint-Tronc en banlieue de Marseille.

CIMIRA (Castellane – Alpes de Haute-Provence). Premier toponyme trouvé sur les lieux déjà rebaptisés quand Rome débarque. Il faut souligner la riche hétéronymie de l'exceptionnel site du Verdon qui peut aligner pas moins de cinq toponymes différents durant les deux mille dernières années de son histoire. À comparer avec toutes ces grandes villes de Provence comme Avignon, Carpentras, Cavaillon, Orange, Vaison, Digne, Marseille, Aix... qui sont restées dans leur lignée toponymique gauloise, grecque ou romaine (*Avennio Cavarum*, *Carbantorate*, *Cabellio*, *Arausio*, *Vasio Vocontiorum*, *Dinia*, *Massalia*, *Aquae Sextiae Salluviorum*...). Donc une première dénomination pré-indo-européenne *CIMIRA* à laquelle se substitue *DUCELIA* que l'envahisseur outre-alpin supprime, en réponse peut-être à forte résistance, invoquant la présence de sources salées. Va pour *SALINAE* pour quelques siècles avant de revendiquer l'origine antique *CIMIRA* appelée en renfort au XI^e. Abjuré le toponyme latin du début de l'ère, on repart à zéro après les meurtrières interventions des Sarrasins et du Verdon, le château-fort du fier rocher chassant le pouvoir symbolique du petit *castrum*. La famille de Castellane surveille son bourg au travail 930 m plus bas et c'est *Petra Castellana* qui enterre une deuxième fois l'éphémère vieille *CIMIRA*. Quand le rocher dressé en plein ciel n'a plus son utilité de défense, Castellane en un seul mot se suffit à elle-même. Elle est si belle !

Des villes et des îles de l'Antiquité méditerranéenne :

CINNA (Dalmatie). La Croatie actuelle.

CINIUM (Baléares).

CINARA (île de la mer Egée).

CINGILLA. Ville de la Commagène, ancienne province au Nord de la Syrie.

CINGULUM. Ville de Picenum, région de l'Italie ancienne sur la côte adriatique.

CENO. Ville des Volsques, peuple du Latium soumis par Rome au – IV^e.

CENAEUM. Capitale de l'Eubée, île grecque de la mer Egée.

CENSENNIA. Région de l'Italie ancienne dans l'Apennin.

Séquence KON – KOR – KORD – KORIU – KORM – KORN – KORT – KUR (hauteur-montagne)

CONSONAVES (Mallefougasse – Alpes-de-Haute-Provence). Le *castrum de Consonavas* au XI^e posté sur une colline à 684 m, a fait place à une communauté médiévale rattachée au début du XIX^e, comme celle de l'antique Augès plus tard à la commune de Mallefougasse. Comme le préfixe KON, le suffixe NAVA est pré-indo-européen en Méditerranée.

CONSÉGUDES (Coursegoules – Alpes-Maritimes). À 649 m sur une hauteur, *Consecutis* en 1351.

COURSEGOULES (Alpes-Maritimes). *Courségulas* au XI^e. Le second élément SEK est une racine ligure que l'on retrouve aussi dans le celtique SEGO, la force.

La racine KOR variante de KAR est très répandue en Méditerranée, notamment en Asie Mineure.

CUERS (Var). *Castro Corius* au XI^e. À proximité d'une butte de 442 m qui portait le *Castellas* de Cuers. En Provence, les *castellas*, *chastelard*, *chastelas* correspondent à un habitat préhistorique et les archéologues ont longtemps utilisé ces appellatifs pour désigner les *oppida*.

CORRENS (Cotignac – Var). *Loco Correno* au X^e va s'adjoindre l'S du locatif *locus* supprimé et c'est *Corrès* au XI^e. Au pied d'une colline aux pentes étagées. L'ancien monastère bénédictin de Courrens, lieu de pèlerinage fréquenté autrefois, correspond au mot provençal « courèn » qui signifie « bancàu », ces bandes de terres retenues par des murets de pierres sèches appelées aussi « restàncò » ou « courèn » au bord de l'étang de Berre. L'S final du toponyme est à conserver précieusement car son élision ainsi que l'adjonction d'un article comme dans le cas de La Courren (Aubagne) sont des caractéristiques de créations ou réfections tardives.

Le plateau de COURRENNES (Saint-Martin-de-Castillon – Alpes-de-Haute-Provence). À proximité de l'*oppidum* de la Vache d'Or sous protection de Dominique Peyric. La Chapelle de Notre-Dame de Courennes, son tout petit cimetière en surplomb de falaise et le hameau restauré, abri d'une communauté religieuse laïque « la Bergerie de Berdine » forment un ensemble minéral et humain digne de cet antique toponyme.

Colline de COURRENS (Baume-de-Venise – Vaucluse).

CORENC (Isère). L'ancien *Corennum* habillé du suffixe celtique *ennum*.

COREN (Cantal).

CORDES-sur-Ciel (Tarn) et sa bastide-forteresse construite par le comte de Toulouse, Raimond VII, repaire « d'hérétiques » cathares fuyant les bûchers de la croisade contre les Albigeois et l'Inquisition de la paire papale et royale – Grégoire IX-saint Louis IX – aux mains indélébilement rougies dans cette folie d'extermination programmée.

CORDES (Arles – Bouches-du-Rhône). Habitat préhistorique dans la plaine de Crau.

COURMES (Le Bar – Alpes-Maritimes). *Corma* au XII^e. Sur un éperon.

COURMETTES (Courmes – Alpes-Maritimes). *Cormetta* au XII^e. Lieu-dit sur pente d'une montagne éponyme culminant à 1 249 m.

La COURME (Gard). Affluent du vindicatif Vidourle toujours prêt à se défouler sur Sommières.

Le COURMOIRET (Gard). Affluent de la Courme.

CHATEAUREDON (Mézel – Alpes-de-Haute-Provence). *Oppidi Corneti* au XII^e. Le vieil *oppidum* a cédé la place au plus valorisant château, mais Notre-Dame de CORNETTE, chapelle au-dessus du village, a sauvegardé le legs oronymique.

COURCHONS (Saint-André-les-Alpes – Alpes-de-Haute-Provence). *Corchono* au XIII^e dans la montagne qui lui a donné son nom.

COURCHON (La Palud – Alpes-de-Haute-Provence). *Corcione* en 814. Au pied d'un bàu, rocher culminant à 1 051 m. Les représentants de cet étymon sont légion sur les reliefs méditerranéens en Crète, en Étrurie ou en Ibérie.

CUREL (Noyers – Alpes-de-Haute-Provence). *Curello* au XIII^e sur un monticule.

Le phonème KUR est présent en Italie centrales à CURES (Latium) ville des Sabins, à CURIAS (Chypre), le long de l'Adriatique, en Bétique province romaine d'Andalousie, en Cyrénaïque à l'est de la Lybie où des colons doriens fondèrent CYRÈNE (Kurênê au – VII^e) dont la Vénus du – III^e exilée à Rome perpétue encore le souvenir.

Notre-Dame de CURE (Puyricard – Bouches-du-Rhône). *Cura* au XIII^e. Le toponyme d'origine va se fondre dans le substantif (la cure) latinisme qui apparaît en français au XI^e pour donner un sens religieux à ce qui n'en avait pas.

CURET (Ventabren – Bouches-du-Rhône). *Curellum* au XI^e.

CURBANS (La Motte – Alpes-de-Haute-Provence). *Curbanno* au XII^e. Village à flanc de hauteur dominant la Durance. L'élargissement en B de la base apparaît aussi en Ibérie et dans le Latium.

Pause récréative : jeu de mots

En français le **MOT** c'est la **MORT** sans en avoir l'air (l'**R**) car le mot peut tuer.

En anglais le mot (**WORD**) c'est le monde (**WORLD**) sans l'enfer (**HELL = L**). Et c'est un Aldebert Ripotois qui est l'auteur de cette dernière définition.

En changeant de langue, on est passé directement de la mort, au paradis. Tout un programme qui rejoint un état de langue contemporain calqué sur la réalité.

Janette Quézel-Ambrunaz



Les âges de la vie et les signes du Zodiaque par le Maître de Rohan Paris, 1525-1537.

Février : le maître et ses élèves.

Photo Jeanine Bourvéau, prise à l'exposition sur les enluminures aux Augustin, Toulouse, 2013.

PATRIMOINE DU PAYS DE FORCALQUIER

Hôtel de ville, 2 place du Bourguet, 04300 Forcalquier

Créée en janvier 1996, cette association de bénévoles s'est donné pour but de veiller et d'aider à la conservation des éléments de notre patrimoine, qu'il s'agisse de sites ou d'objets archéologiques, d'objets d'art, de mobilier, de livres anciens, de monuments ou de constructions. Son territoire d'intérêt est le Pays de Forcalquier, avec une attention particulière pour le canton de Forcalquier. L'action de l'association s'exerce dans différents domaines : expositions, conférences, visites de sites, mise en valeur du patrimoine. Recherches et publications. Détection des éléments nécessitant une protection et alerte des services compétents. Inventaires du patrimoine rural ou inventaires photographiques.

Constituée de personnalités d'origines professionnelles complémentaires et diverses, profondément attachées à cette région, par naissance ou adoption, elle est partenaire d'autres associations ayant les mêmes motivations ou objectifs au sein du « Groupement des associations de bénévoles du Patrimoine » : le CLAPAS.

Publications : tous les bulletins sont principalement illustrés de dessins ou photos inédits.

Bulletins annuels édités :

n° 1-1998. Origines de Dauphin. Patrimoine des livres. Camps de concentration. Sénéchaussée de Forcalquier (1).

n° 2-1999. Mane et Châteauneuf. Sénéchaussée de Forcalquier (2). Principes de restauration. Sigonce : Château Bel Air. Forcalquier : l'hôtel d'Astier. Les *oppida*.

n° 3-2000. Lois sur l'archéologie. Histoire contemporaine. Églises de Mane. Château d'Oraison. Maison aux masques à Forcalquier. Archives communales de Forcalquier.

n° 4-2001. Saint-Promasse à Forcalquier. Toponymie de Lincel. Églises vers Noyers-sur-Jabron. Édifices romans du pied de Lure.

n° 5-2002. Toponymie franco-provençale. Les « Beauregard ». Sources sulfureuses de la Laye. Moulins de Dauphin. Niozelles : la chapelle Saint-Alban.

n° 6-2003. Plaques de chancel de Limans. Forcalquier, sa mer, son lac. Deux mottes castrales au sud de Lure. L'adret de Lure : notes historiques. Les églises du XI^e s. en Pays de Forcalquier.

n° 7-2004. Une éolienne. L'orgue de Forcalquier. Toponymie de Saint-Étienne-les-Orgues. Chapelle Saint-Sébastien à Saint-Étienne-les-Orgues. Le Seigneur de Lincel. Propos de céramiques (1).

n° 8-2005. Forcalquier : ses sous-sols. Un ancien moulin à huile. L'église du Saint-Sépulcre. Clocher de La Brillanne. *Castra* en Pays de Forcalquier. Découverte du Pays d'Apt. Propos de céramiques (2).

n° 9-2006. Olbia de Provence. Sauvetage de l'église Saint-Martin-les-Eaux. Musées du Pays de Forcalquier. La mine de Sigonce. Parentés étymologiques. Propos de céramiques (3). Distillerie Augier.

n° 10-2007. Le moulin Delestic. Toponymie pré-indo-européenne (1). Le patrimoine religieux de Lurs. Le château de Malijai. L'aqueduc de la Mère des Fontaines. Mort d'un patriarche.

n° 11-2008. Expositions Art et Patrimoine. Patrimoines disparus. Le pré-indo-européen (2). Château de Sauvan. Fragment osseux de Néanderthalien. Fêtes de l'Art alpin en 1935 à Forcalquier.

n° 12-2009. Hydronymes locaux. Vous avez dit concathédrales ? Cathédrales des A. H.-P. (1). Les Lombards, maîtres bâtisseurs d'Aragon à la Russie. Découverte aux A. D. de photos d'objets archéologiques de bronze.

n° 13-2010. Etymons oronymiques pré-indo-européens. Dix cathédrales des A. H.-P. (2). La litre, ceinture de deuil. Plaidoyer pour un Gavot. Diamant de Saint-Maime. Au seuil de 15 ans d'existence.

n° 14-2011. Saint Louis d'Anjou, enfant surdéterminé, son histoire extraordinaire. La Tour de Porchères, bâtiment seigneurial roman. Etymons pré-indo-européens en Méditerranée. Les Hautes-Sièyes, petit abrégé d'une sortie.

Prix : bulletins annuels n° 1 à 10 : 3 € l'un ; n° 11 : 4 € ; n° 12 : 5 € n° 13 et 14 : 6 € (+2 € expédition).

Albums regroupant les n° 1/ 5 et 6/9 : 15 €. Album n° 10/13 : 18 € (+ 4 € expédition).

Album des 4 bulletins de l'exposition *Des Bas-Alpins dans la tourmente* : 15 €. (+ 4 € expédition).

n° 1-novembre 1998. L'usine de Saint-Auban. Les chasseurs alpins ; **n° 2-novembre 1998.** Ambulance militaire de Forcalquier. Service de santé aux Armées. L'ouvroir de Forcalquier ; **n° 3-mai 1999.** Prisonniers français en Allemagne. Prisonniers allemands en France. Les réfugiés ; **n° 4-mai 1999.** Mobilisation. Remplacement des hommes. Pénuries, rationnement, restrictions.

Souvenirs de Verdun d'Eugène Carrias. Réédition en coédition avec les éditions C'est-à-dire, 2009. Avec plans, annexes, photos originales de l'auteur : 25 € (+5 € expédition).

Autour de l'An Mil en Pays de Forcalquier, 2006. Catalogue de l'exposition reprenant les panneaux et les textes (coédition avec le Parc naturel régional du Lubéron) : 16 € (+ 2 € expédition).

Crédit des illustrations de ce bulletin n° 16 : BNF, Gallica (p. 11-13), Jeanine Bourvéau (p. 5, 14, 23, 26, 29, 31, 3334, 39), Élodie Burle-Errecade (p. 11-13), J.-M. Gassend (26), Michel Vogler (couv. 1, p. 8)

Association loi 1901. JO 04/50 du 17 janvier 1990. Association d'intérêt général : arrêté préfectoral 2001-1191.

Cotisation 2015 : individuelle (15 €), couple (20 €), étudiants (10 €)

Toute reproduction interdite sans autorisation spéciale

Directeur de publication : Denise Ciuti

Déclaration légale du périodique n° 158 du 21 juillet 1998 -- ISSN 1295-4985

Déclaration de ce bulletin annuel 2014-n° 16 : janvier 2015